

Catalogue des formations



2021

handicap

protection de l'enfance

SANTÉ

inclusion sociale

gérontologie



L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire. Malgré les immenses difficultés qu'elle a générées et la mise à mal des personnes accompagnées et des équipes professionnelles, cette période inédite aura également été l'occasion de développer de nouvelles pratiques, de nouveaux fonctionnements, de nouveaux partenariats, et parfois plus largement, de nouveaux projets.

Ces tendances ont également été observables au sein du CREAI Grand Est, où 2020 aura mobilisé l'équipe sur :

- La préparation à la certification des organismes de formation « Qualiopi ».
- La préparation au lancement de nouvelles modalités de formation.
- La diversification des thèmes de formations.

En effet, le CREAI vous proposera dès début 2021 des actions de formation à distance. Plusieurs actions seront déclinées en *blended learning* : cette modalité pédagogique alterne des modules théoriques réalisés à distance (en « non-présentiel ») par les participants, à leur rythme, et des séquences en présentiel qui préservent échanges et mise en pratiques.

Vous retrouverez également d'autres formations dans leur format habituel (réunion en présentiel), privilégiant la réflexion collective et collaborative, ainsi que le partage d'expérience.

Nos formations en intra sont là pour répondre à vos attentes et besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous consulter et solliciter des adaptations des contenus proposés si vous le souhaitez.

Soyez enfin assurés que l'accueil en formations inter-établissements et services est réalisé dans le respect strict des gestes barrière, de la distanciation et avec l'observation des mesures d'hygiène et de désinfection des mains.

En souhaitant une année 2021 plus apaisée, mais tout aussi engagée que 2020.

Thibault MARMONT, Directeur

Jessica BOIVIN, Directrice adjointe



ÉDITO

«Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».

Nelson Mandela

E d i t o



Charte des CREAL.....	4
L'équipe.....	5
L'offre de services.....	7
Le parcours de formation.....	8
► Adaptez et personnalisez l'accompagnement (fiches jaunes).....	9
▪ Tous secteurs	10
▪ Secteur Handicap	17
▪ Secteur Personnes âgées	34
▪ Secteur Protection de l'enfance	38
▪ Secteurs ciblés.....	42
► Perfectionnez vos pratiques et vos outils (fiches bleues).....	45
► Renforcez les pratiques managériales (fiches rouges)	66
► Soutenez la formation des personnes accompagnées (fiches vertes).....	74
Conditions générales de vente	78



CHARTRE

des Centres Régionaux d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI)

et de la Fédération des CREAI (ANCREAI)

PRÉAMBULE

Afin de préciser le sens de leurs interventions, leur cadre ainsi que les relations au sein du réseau, les CREAI et l'Association Nationale des CREAI se sont dotés de la présente charte. Le respect de ses termes est une condition de la participation des CREAI à l'ANCREAI.

VALEURS

Les valeurs qui unissent les CREAI au sein de l'ANCREAI et les mobilisent sur leurs territoires sont les suivantes :

- ▶ Respect des droits de l'Homme et de la démocratie,
- ▶ Respect de la laïcité,
- ▶ Solidarité et refus de la pauvreté et des exclusions,
- ▶ Reconnaissance de chaque individu et de ses droits,
- ▶ Utilité sociale et non-lucrativité de leurs actions.

Elles constituent le fondement de leurs interventions auprès des acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

ÉTHIQUE

Au service de l'intérêt général, les interventions des CREAI et de l'ANCREAI, quelle que soit leur nature :

- ▶ Privilégient l'intérêt de la personne, le respect de ses droits et la réalisation de ses potentialités, par rapport à toute autre logique institutionnelle, managériale ou financière,
- ▶ Visent l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne en situation de vulnérabilité, dans le cadre des politiques publiques,
- ▶ S'appuient sur une interrogation permanente et partagée de la pertinence de leurs actions.

RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Les CREAI et l'ANCREAI s'engagent à garantir vis-à-vis des différents acteurs publics et privés des champs social, médico-social et sanitaire, par le cadre institutionnel qu'ils se donnent :

- ▶ l'impartialité de leur positionnement vis-à-vis des différents acteurs,
- ▶ l'autonomie de leur gouvernance.

Organismes territoriaux au positionnement transversal, les CREAI s'engagent à respecter des principes d'interventions garantissant :

- ▶ la lisibilité de leurs missions,
- ▶ la clarté des rôles tenus et l'absence de conflits d'intérêt,
- ▶ la confidentialité des informations détenues, qu'elles concernent les personnes ou les institutions,
- ▶ le recours à des méthodes rigoureuses et la production de connaissances fiables,
- ▶ la recherche de la qualité et de l'amélioration continue de leurs prestations.

ENGAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT EN RESEAU

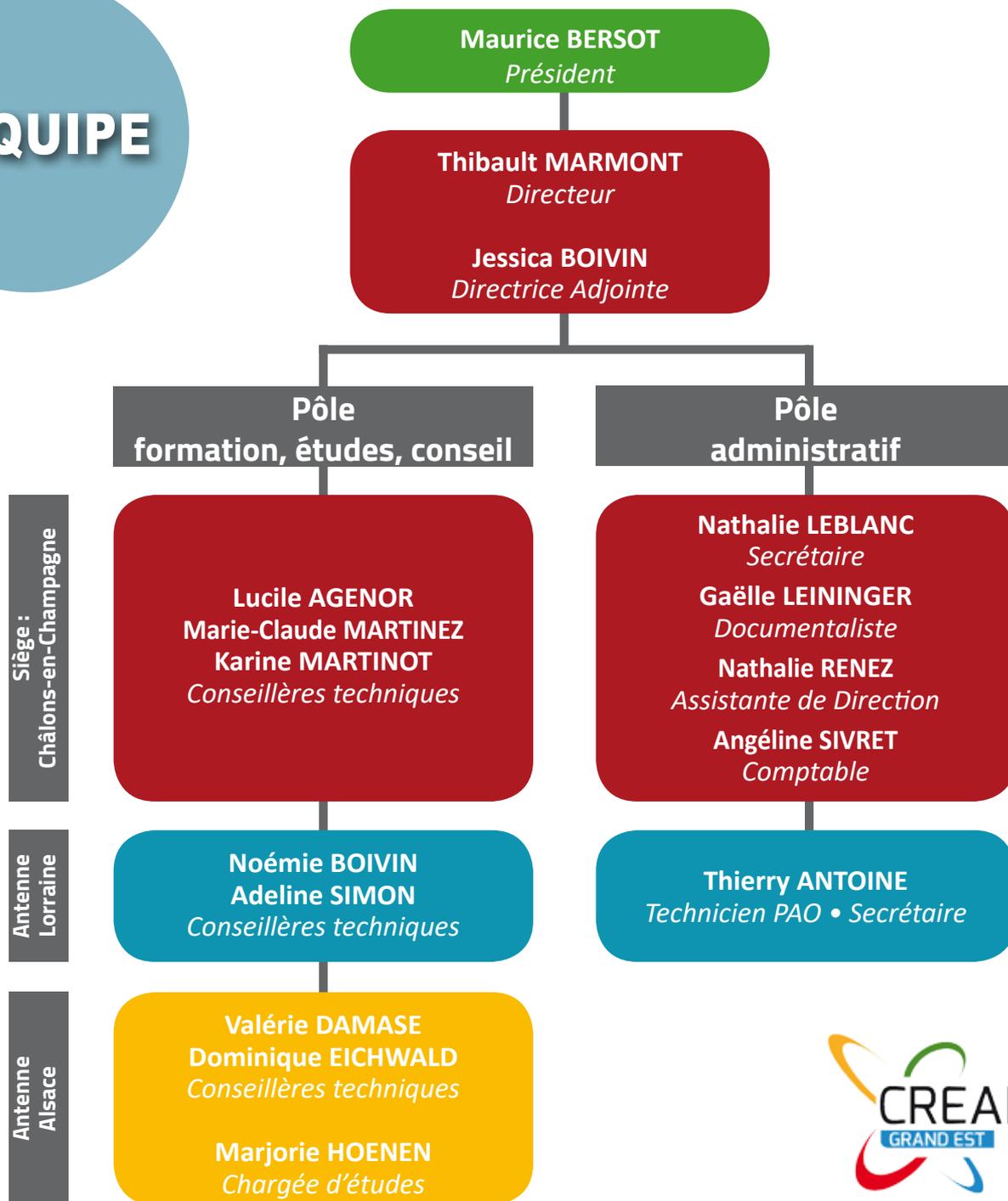
L'ANCREAI s'engage à :

- ▶ représenter le réseau aux niveaux national et international,
- ▶ favoriser les collaborations entre CREAI,
- ▶ assurer l'équité dans le traitement des CREAI,
- ▶ soutenir les CREAI,
- ▶ promouvoir les travaux des CREAI dans ses relations avec les instances nationales ou internationales,
- ▶ garantir l'accès aux services rendus par les CREAI sur l'ensemble du territoire national,
- ▶ informer le réseau des travaux conduits par l'ANCREAI ou par les CREAI.

Chaque CREAI s'engage à :

- ▶ adopter la présente Charte,
- ▶ adhérer à l'ANCREAI et respecter ses statuts et son règlement d'association,
- ▶ contribuer au renforcement de l'action et de la légitimité de l'ANCREAI comme tête de réseau des CREAI,
- ▶ valoriser l'action de l'ANCREAI et du réseau auprès de ses interlocuteurs,
- ▶ participer aux rencontres des instances de l'ANCREAI,
- ▶ informer l'ANCREAI de l'ensemble des travaux qu'il conduit dans sa région,
- ▶ participer, au niveau national, à la construction et à la consolidation de méthodologies et d'outils communs,
- ▶ favoriser, chaque fois que cela est possible et pertinent, des collaborations avec d'autres CREAI, en cohérence avec les orientations de l'ANCREAI, et les inscrire dans un cadre conventionnel.

L'EQUIPE



Les formations sont assurées soit par des formateurs salariés du CREAI Grand Est (Direction et Conseillers techniques), soit par des intervenants extérieurs réguliers ou occasionnels suivant la thématique.

Présentation des formateurs salariés :

Lucile AGENOR	Sociologue	Titulaire d'un Master 2 « Interventions sociologiques et pratiques d'expertise », elle a participé à l'élaboration d'études dans le champ de l'égalité femmes-hommes et de la santé. Dans le cadre de son action au CREAI, elle intervient dans l'accompagnement à l'appropriation des connaissances, à la co-construction d'outils ou encore en appui méthodologique, dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance.
Jessica BOIVIN	Juriste Directrice adjointe du CREAI	Titulaire d'un DESS Contentieux et arbitrage, du CAFDES, du CNC Majeur Protégé, de la certification des compétences de Déléguée à la protection des données, elle intervient particulièrement sur les formations à caractère juridique (Partage d'information à caractère secret, la Responsabilité dans les ESMS), sur la gestion du dossier de la personne accompagnée, ainsi que sur la formation sur la protection juridique des majeurs.
Noémie BOIVIN	Psychologue	Psychologue clinicienne, titulaire d'un DESS en psychologie et psychopathologie cliniques et d'un DU en psycho-oncologie, auxquels s'ajoute une expérience dans le secteur sanitaire et médico-social, dans des fonctions de psychologue et chef de service. Elle intervient particulièrement dans les thématiques abordant le handicap et les mécanismes psychologiques en jeu chez les personnes accompagnées ou accompagnantes (handicap d'origine psychique, vie affective et sexuelle, fin de vie et accompagnement, comportements-problèmes).
Valérie DAMASE	Juriste	Juriste et assistante de service social, elle a travaillé pendant plusieurs années au bénéfice des personnes vulnérables dans le cadre des mesures de protection juridique pour adultes et enfants. Depuis un Master II MOS, elle intervient dans les ESMS notamment en matière de droit des usagers, de démarche Qualité et dans les évolutions des politiques publiques du secteur.
Dominique EICHWALD	Praticienne en psychologie positive	Educatrice de jeunes enfants et éducatrice spécialisée de formation initiale, elle a une expérience de terrain de presque 20 ans, de l'accueil petite enfance au centre éducatif fermé en passant par des MECS. Après avoir acquis un niveau master avec une formation au coaching, elle a complété ses compétences par un titre d'experte praticienne en psychologie positive appliquée au travail. Elle intervient plus particulièrement sur les thématiques de la communication, du management, de la cohésion d'équipe, dans les secteurs de la protection de l'enfance ou du handicap.
Thibault MARMONT	Sociologue Directeur du CREAI	Docteur en sociologie, il a été maître de conférences en science politique avant de rejoindre le CREAI en tant que conseiller technique en 2009, puis d'en devenir le Directeur en 2015. Il intervient ainsi auprès des associations ou des établissements et services tant dans le champ du handicap que de la protection de l'enfance. Ses domaines d'expertise portent notamment sur les politiques publiques et leurs enjeux, l'évaluation de la qualité, la méthodologie du projet personnalisé, la participation des personnes accompagnées, la co-évaluation de leurs besoins.
Marie-Claude MARTINEZ	Ingénieure en formation	Titulaire d'un DESS en Ingénierie de formation et de la certification Evalueur externe, elle exerce les fonctions de formatrice depuis 20 ans dans différents contextes. Son expérience d'encadrement des futurs CAFERUIS l'amène à intervenir plus particulièrement dans les formations ayant trait au management, à la coordination d'équipe. Elle accompagne les ESMS dans leur démarche qualité et leur évaluation interne, la rédaction de leur projet d'établissement, l'appropriation des RBPP... Les thématiques liées au vieillissement, aux travailleurs d'ESAT, à la protection de l'enfance entrent également dans son champ de spécialité.
Karine MARTINOT	Educatrice spécialisée, responsable de service médico- social, certifiée autisme	Titulaire d'un Master 1 de Psychologie (psychologie cognitive, développement de l'enfant et neuropsychologie), d'un CAFERUIS, et d'une Certification Spécialisation dans l'autisme, elle a une expérience de terrain d'une quinzaine d'années dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, de jeunes (PJJ, SESSAD), de personnes âgées. Après avoir eu la responsabilité d'une section autiste en IME, elle rejoint l'équipe du CREAI et intervient particulièrement sur les thématiques des troubles du spectre autistique (TSA), de la gestion des comportements-problèmes, de la relation d'aide, de l'analyse des pratiques, du projet personnalisé et sa coordination.
Adeline SIMON	Sociologue	Titulaire d'un Master 2 « Interventions sociologiques et anthropologiques », elle est intervenue dans des missions d'appui à la Direction dans la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance. Dans le cadre de son action au CREAI, elle intervient dans l'accompagnement à l'appropriation des connaissances, à la co-construction d'outils ou encore en appui méthodologique, dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance.

Suivant la thématique, d'autres formateurs, professionnels externes, peuvent intervenir au nom du CREAI.

L'OFFRE DE SERVICES

Le CREAI Grand Est réalise des formations en inter établissement ou service et en intra, sur site.

En inter-établissement ou service :

Les formations ont lieu sur nos trois sites : Châlons-en-Champagne, Vandœuvre-lès-Nancy, et Strasbourg. Vous trouverez des dates pour chacune des sessions, pour vous permettre de choisir les dates et lieux qui vous conviennent le mieux.

Le + de la formation inter :

- Echanges avec des professionnels d'autres structures

En intra, sur site :

Les formateurs du CREAI se déplacent dans l'ensemble des établissements et services de la région Grand Est. Les programmes des formations du catalogue sont adaptés pour correspondre à vos besoins et à vos propres objectifs.

Les + de la formation intra :

- Personnalisation du contenu
- Approfondissement possible à vos enjeux, et à vos pratiques.

Dans le cadre de son activité de formation, le CREAI Grand Est est référencé au DataDock sous le numéro : 2000056



La certification Qualiopi est en cours d'acquisition.

Au-delà de la formation, le CREAI Grand Est met en œuvre d'autres prestations :

L'animation de journées d'études :

organisées à notre initiative ou en partenariat avec des associations, l'ARS Grand Est, la Fédération ANCREAI ... A l'échelle locale, régionale ou nationale, ces journées d'études sont l'occasion de repenser les pratiques professionnelles par le partage d'expériences innovantes. Les programmes des journées sont diffusés au fur et à mesure du calendrier et sont disponibles sur notre site Internet.

L'animation de commissions thématiques :

il existe à ce jour 12 commissions thématiques qui rassemblent des professionnels, et des parents pour l'une d'entre elles, pour un temps de partage d'expérience et d'échanges sur des thématiques définies au sein du groupe. Ces commissions thématiques ont lieu 3 à 4 fois par an pour chacune d'entre elles. Les dates, horaires et thématiques sont consultables en ligne à l'adresse suivante :

<https://catalogue-creai-grand-est.dendreo.com/>. L'inscription est obligatoire. La participation est gratuite.

Prestations diverses :

pour l'animation d'un colloque, dans le cadre d'un projet spécifique d'un établissement, d'une association ou d'un groupement de structures, la Direction et les conseillers techniques sont présents pour vous accompagner dans vos projets. N'hésitez pas à nous consulter.



En formation inter

Inscription en ligne sur :
<https://catalogue-creai-grand-est.dendreo.com>

Mail de confirmation de votre inscription

En formation intra

Demande de formation

Proposition de formation

Convention de formation

10 jours avant la
formation

Convocation accompagnée d'un questionnaire d'attentes
à renvoyer au formateur
(adresse de retour indiquée dans le mail d'envoi)

1 mois avant la
formation

Jour J de la formation

Après la formation, une attestation de formation vous
sera adressée dans la semaine suivant la formation

Jour J+6 mois, un questionnaire d'évaluation des impacts
de la formation vous sera adressé et sera à renvoyer au
secrétariat du CREAI

Tarifs formation inter :

(trois sites : Châlons-en-Champagne, Vandœuvre-lès-Nancy et Strasbourg)

Inter en présentiel :

Contribuant : 155 € par jour et par participant
Non contribuant : 205 € par jour et par participant

Inter en distanciel :

Contribuant : 25 € par heure et par participant
Non contribuant : 35 € par heure et par participant

Tarifs formation intra :

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

Intra en présentiel :

Contribuant : 1160 € par jour
Non contribuant : 1450 € par jour

Intra en distanciel :

Contribuant : 190 € par heure
Non contribuant : 240 € par heure

Adaptez et personnalisez l'accompagnement (ACCOMP)

Tous secteurs (ACCOMP 1)

- Accompagner les personnes avec **bienveillance** 10
- **Autodétermination** : apprentissage du pouvoir d'agir 11
- Les **droits des usagers** accueillis en structure sociale ou médico-sociale 12
- La gestion des risques et **responsabilités** dans un établissement social et médico-social 13
- **Jeune professionnel et/ou nouveau salarié** : intervention dans le secteur médico-social 14
- **Projets personnalisés** : les fonctions de **coordinateur** 15
- Promouvoir et initier une démarche de **développement durable** dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux 16

Secteur Handicap (ACCOMP 2)

- **Accompagnement à la santé** et parcours de soins de la personne (enfant/adulte) en situation de handicap 17
- L'accompagnement de qualité des enfants/adolescents avec des **troubles du spectre de l'autisme (TSA)** .. 18
- L'accompagnement en **MAS-FAM** 19
- Accompagner les personnes en situation de **handicap d'origine psychique** 20
- Adaptation de l'intervention auprès des **personnes handicapées vieillissantes** 21
- **Coordination de parcours** et plateformes de service : nouvelles modalités d'accompagnement 22
- **Insertion professionnelle** vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ? 23
- Le parcours de **travailleurs d'ESAT** 24
- La place des **parents** dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap 25
- Postures professionnelles et outils pour accompagner la **vie affective et sexuelle des personnes adultes** en situation de handicap 26
- Postures professionnelles et outils pour accompagner la **vie affective et sexuelle des enfants & adolescents** accompagnés 27
- Prévention et gestion des **comportements-problèmes** 28
- Promotion de la santé : les **addictions** dans le champ du handicap 29
- Sensibilisation à la notion et à l'**approche du handicap** 30
- **Trouble du spectre de l'autisme** : interventions et parcours de vie de l'**adulte** 31
- La **vie affective et sexuelle des adultes** en situation de handicap 32
- La **vie affective et sexuelle des enfants & adolescents** accompagnés 33

Secteur Personnes Agées (ACCOMP 3)

- **Autodétermination de la personne âgée** en EHPAD : concilier risques et libre-arbitre pour une meilleure qualité de vie 34
- Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'**Alzheimer** ou apparentée 35
- Personnalisation de l'**accompagnement en EHPAD** : du projet de vie au projet personnalisé 36
- Quelle **place pour les aidants** dans une perspective inclusive ? 37

Secteur Protection de l'Enfance (ACCOMP 4)

- **Accompagner les familles** différemment dans le cadre du **placement** 38
- Comprendre les nouveaux enjeux et l'articulation des acteurs du **dispositif de la Protection de l'Enfance** 39
- **Evaluer en protection de l'enfance** 40
- **Mineurs non accompagnés** : suivi, partenariats et dispositifs 41

Secteurs ciblés (ACCOMP 5)

- L'accompagnement d'enfants ayant des **difficultés psychologiques** 42
- Accompagnement à la **fin de vie** 43
- Protéger une **personne majeure vulnérable** : de la diversité des mesures à leur mise en œuvre 44

Accompagner les personnes avec bientraitance



... **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

La notion de bientraitance recouvre divers aspects de l'accompagnement social ou médico-social qui se matérialise à tous les niveaux d'organisation d'une structure. Cette formation vise à comprendre ces enjeux, tout en se projetant dans des adaptations propres à sa pratique professionnelle.

La formation vise à ainsi à se former et mettre en œuvre une culture de la bientraitance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS

Public : Professionnels accompagnant des personnes du secteur du handicap, du secteur Personnes âgées, du secteur Protection de l'enfance

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 : Définition des notions de bientraitance et de maltraitance, éléments de cadrage et textes de référence

- Définition de la bientraitance et de la maltraitance
- Les politiques publiques en faveur du développement de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes en situation de handicap (circulaire du 20 février 2014)
- Mettre en œuvre la bientraitance en structure médico-sociale, au travers (notamment) de :
 - La liberté de choix et l'accompagnement de l'autonomie
 - Le respect de la singularité et le sentiment de sécurité
 - L'incitation à l'expression et la prise en compte des opinions exprimées
 - La stabilité du projet institutionnel
 - La participation de l'utilisateur à son accompagnement et à la vie de la structure

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les recommandations de bonnes pratiques favorisant la bientraitance, ainsi que le cadre législatif
- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations

Jour 2. Travail collectif autour de situations vécues

À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraitance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager, etc.). Les entrées de la réflexion sont :

- Le déroulement de la vie quotidienne (réveil, toilette, repas, habillage, déplacement, etc.) ;
- La relation avec l'utilisateur (attitudes verbales, respect de la dignité, etc.) ;
- Le mode de vie de la personne (habitudes de vie, croyances, relations familiales, etc.) ;
- L'organisation institutionnelle (organisation de l'équipe, réflexion partagée sur la promotion de la bientraitance, écrits professionnels, etc.

Objectifs pédagogiques :

- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations
- Formuler des pistes d'amélioration dans une culture de bientraitance

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, cas pratiques, auto-évaluation de ses pratiques, écriture d'un plan d'action pour l'amélioration des pratiques

Modalités d'évaluation :

- Mise en situation et exercice d'auto-évaluation de ses pratiques
- Quizz, exercice d'auto-évaluation de ses pratiques



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 16 et 17 février 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 17 et 24 juin 2021
- Strasbourg : 12 et 13 octobre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Autodétermination : apprentissage du pouvoir d'agir

➔ Nouveau format



... Durée : 6h en présentiel et 4h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

L'autodétermination est la garantie d'une qualité de vie pour la personne et permet la mise en application effective des droits relatifs à tout citoyen. C'est un processus d'apprentissage – qu'il est possible de mettre en œuvre quelles que soient les difficultés et les capacités dont on dispose grâce à l'adaptation des outils d'apprentissage. La finalité est d'accéder aux capacités nécessaires à leur pleine participation à la vie en société, et à l'élaboration des choix en tant que personne singulière.

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : Le cadre législatif (Distanciel)

- Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen « sujet de droit ».
- « La participation de l'usager » dans les textes législatifs

Module 2 : Les concepts (Distanciel)

- Les différentes théories de l'autodétermination
- L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
- Les quatre caractéristiques de l'autodétermination

Module 3 : Les outils (Distanciel)

- Étude d'une expérience réussie d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse
- Présentation des outils favorisant l'autodétermination

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Comprendre comment les outils actuels favorisent l'autodétermination et la participation citoyenne
- Analyser les pratiques quotidiennes d'accompagnement
- Maîtriser le concept de l'autodétermination
- Savoir quelles sont les capacités à mobiliser pour mettre en place l'apprentissage de l'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif

Module 4 : la mise en œuvre de l'autodétermination dans la structure (Présentiel)

Cette journée s'ancre dans la continuité des travaux effectués lors des modules en distanciel. Le groupe de travail va reprendre les éléments et les situations travaillées en amont afin de :

- Élaborer et construire des outils nécessaires à l'apprentissage de l'autodétermination
- Mettre en place les moyens pour passer de l'individuel au collectif, de l'autodétermination à la citoyenneté

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Développer un plan d'action à partir de situations concrètes et des outils développés
- Évaluer les besoins particuliers des personnes accompagnées
- S'approprier les outils qui permettent l'apprentissage de l'autodétermination
- Adapter les outils existants aux personnes accompagnées par les professionnels
- Mise en œuvre de projets à partir de situations existantes dans la structure

Modalités pédagogiques :

- travail en groupe
- apports théoriques
- mise en situation
- partage d'expérience
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement en début et fin de journée en présentiel
- Autoévaluation et carte conceptuelle – ce que je retiens, ce que je vais mettre en place.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1920 €
- Non-contribuants : 2410 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 255 € par personne
- Non-contribuants : 345 € par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : 15 mars au 15 avril 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 15 avril 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 15 avril 2021
- Strasbourg : 14 avril 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Les droits des personnes accompagnées en structure sociale ou médico-sociale



... **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

L'évolution de la législation du secteur médico-social a conduit à reconnaître aux personnes accueillies des droits comme usagers des établissements et services, mais également des droits comme personnes en situation de vulnérabilité. A ce titre, il faut considérer les droits fondamentaux issus des textes relatifs aux droits de l'Homme et les droits spécifiques attachés à leur qualité d'usager.

Dès lors, cette formation vise à :

- Permettre l'appropriation des droits des usagers des établissements sociaux et médico-sociaux par les équipes professionnelles
- Favoriser l'évolution des pratiques professionnelles et la promotion des droits de la personne accueillie

Public : Professionnels des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 : Le cadre juridique des droits des usagers des établissements sociaux et médico-sociaux

- Les droits des usagers au croisement des lois du 02 janvier 2002, 04 mars 2002 et 11 février 2005
- Réflexion autour des droits reconnus à la personne accueillie ou accompagnée dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
 - L'usager, considéré comme une personne
 - . Droits fondamentaux : droit à la dignité, au respect de sa vie privée, au respect de son intégrité ...
 - . Droits spécifiques : droit à l'information, au libre choix des prestations ...
 - L'usager, reconnu comme un citoyen
 - . La question de la participation au sein de l'établissement
 - . L'accès à la citoyenneté
- Les outils de la loi du 02 janvier 2002, support de la mise en application des droits des usagers.

Objectifs pédagogiques :

- Reconnaître l'ensemble des droits des personnes accueillies en ESMS
- Identifier les outils qui favorisent leur mise en œuvre

Jour 2 : Les paradoxes éthiques en établissements et services au regard des pratiques

- Travail en groupe autour des thématiques qui posent des questions éthiques : Analyse de situations, tirées de la pratique des professionnels, pour déterminer pour chacune les obstacles et éléments facilitateurs de la mise en œuvre des droits, au regard de la situation singulière et de l'environnement de la personne accueillie.
- Restitution collégiale afin de favoriser les échanges et l'élaboration des pistes de travail pour la mise en œuvre des droits envisagés.

Objectifs pédagogiques :

- Questionner sa pratique au regard des paradoxes éthiques et adapter sa posture professionnelle dans le respect des droits des personnes accompagnées

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, mises en situation, partage d'expériences

Modalités d'évaluation :

- En début de formation : autodiagnostic
- En fin de formation : Recueil du positionnement des participants/ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 7 et 8 octobre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 27 et 28 mai 2021
- Strasbourg : 11 et 12 mars 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

La gestion des risques et responsabilités dans un établissement social et médico-social

➔ Nouveau format



... Durée : 6h en distanciel + 4h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

Dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité, la notion de gestion des risques s'impose dans toutes ses dimensions. « Gérer les risques », c'est-à-dire anticiper, prévenir, et remédier aux situations à risques, implique également de mesurer les responsabilités engagées et les conséquences pour la gouvernance des ESMS sur le plan civil comme sur le plan pénal.

Cette formation vise ainsi à :

- Comprendre les enjeux d'une politique de gestion des risques
- Mesurer les conséquences en termes de responsabilités civile et pénale
- Appréhender la notion de plan de prévention des risques et de cellule de crise

Public : Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : La gestion des risques dans un ESMS (Distanciel)

- Définition de la notion de risque
- Mesure, évaluation et classement des risques
- Politique de gestion des risques et enjeux : réduire, prévenir, maîtriser ou gérer ?

Module 2 : Rappel des principes généraux de responsabilité (Distanciel)

- Responsabilité civile, pénale et administrative : définition, juridictions et fondements
- Dimension juridique et assurantielle du risque en ESMS

Module 3 : Les risques engageant la responsabilité civile dans les ESMS (Distanciel)

- La sécurité des biens
- L'obligation de surveillance
- Le fait de la personne accueillie

Module 4 : Les risques engageant la responsabilité pénale dans les ESMS (Distanciel)

- La notion d'« abus de fonction »
- La notion de maltraitance
- Les violences volontaires
- Le cas de la contention
- L'homicide involontaire

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Définir la notion de risques et ses caractéristiques
- Repérer les enjeux d'une politique de gestion des risques
- Appréécier les conditions de la mise en œuvre du principe de responsabilité sur le plan civil et pénal
- Identifier l'ensemble des risques liés à l'accompagnement d'une personne vulnérable

Module 5 : Mise en situation pratique autour de la responsabilité civile et pénale dans les ESMS (Présentiel)

- A travers des mises en situation, mise en application de la législation et de la jurisprudence relative à la responsabilité civile et pénale dans les ESMS (respect de l'intimité et de la vie privée, respect de la liberté d'aller et venir, obligation de sécurité, vie affective et sexuelle, consommation de tabac, d'alcool et de produits illicites ...)
- La mise en place des outils : Prévenir, agir et communiquer
 - Evaluation de la criticité des risques
 - Présentation d'un outil d'élaboration d'un plan de prévention des risques
 - La composition et le rôle de la cellule de crise
 - La communication dans la gestion des risques

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Analyser les conditions de la mise en cause de la responsabilité et les conséquences juridiques de la survenance des risques
- Identifier des outils pour répertorier les risques
- Initier et soutenir une politique de prévention et de gestion des risques dans la structure

Modalités pédagogiques :

- En distanciel :
 - Ressources pédagogiques en ligne sur l'ensemble des modules, exercices de mise en situation
- En présentiel :
 - Cas pratiques
 - Apports théoriques, travaux de groupes, brainstorming
 - Échanges entre professionnels
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Un quizz d'évaluation des connaissances est organisé au début du parcours de la formation.
- Un module d'évaluation est associé à chaque module d'apprentissage à distance.
- Un quizz est proposé à la fin de la formation pour identifier les acquis de la formation.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1920 €
- Non-contribuants : 2410 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 255 € par personne
- Non-contribuants : 345 € par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : du 11 oct. au 26 nov. 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 26 novembre 2021

- Vandoeuvre-lès-Nancy : 23 novembre 2021

- Strasbourg : 25 novembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Jeune professionnel et/ou salarié : intervention dans le secteur médico-social



... **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette action de formation a pour objectif de permettre au nouveau salarié de s'approprier les spécificités du secteur médico-social par :

- la connaissance des bases de la politique sociale du secteur médico-social
- la connaissance de la référence à la HAS et aux RBPP
- la compréhension de la notion d'évaluation des besoins et de celle de logique de parcours
- la construction d'une posture professionnelle en cohérence avec les attendus du secteur

Public : Professionnels du secteur médico-social récemment en poste dans ce secteur

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 :

- Apport de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : les 7 outils de la loi (livret d'accueil, charte droits et libertés, contrat de séjour-DIPC, personne qualifiée, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale, projet d'établissement ou de service)
- Apport de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : participation, accessibilité et compensation
- Un accompagnement adapté : le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître les grandes lois et les concepts qui régissent le secteur
- Connaître le paysage institutionnel et les structures du secteur médico-social
- Connaître les évolutions récentes et les perspectives du secteur
- Questionner son positionnement professionnel dans l'institution

Jour 2 :

- Terminologie et définitions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, inclusion
- Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS-ANESM
- Approche pluridisciplinaire
- Travail en partenariat et réseau

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Connaître les évolutions récentes et les perspectives du secteur
- Identifier les différents types de handicap, les difficultés des publics accompagnés
- Questionner son positionnement professionnel dans l'institution



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée de formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 23 et 24 novembre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 12 et 13 octobre 2021
- Strasbourg : 7 et 8 décembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Projets personnalisés : les fonctions de coordinateur

→ Nouveau format



... Durée : 6h en distanciel + 6h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permettra aux participants de :

- S'approprier la notion de coordinateur de projet personnalisé
- Identifier la déclinaison des fonctions de coordinateur au sein des ESSMS
- Questionner ses pratiques professionnelles de coordinateur

Public : Educateurs, coordinateurs de projets ou personnes occupant la fonction de coordinateur de projet

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

1^{ère} partie en distanciel

- Module 1 : Les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé
- Module 2 : Cadre réglementaire
- Module 3 : Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la HAS-ANESM :
 - Les attentes de la personne et le projet personnalisé (décembre 2008)
 - Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap (mars 2018)
 - La littérature professionnelle

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé
- Acquérir des connaissances actualisées sur le cadre réglementaire
- Savoir se référer aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS.

2^{ème} partie en présentiel : 1 journée

- La place du professionnel dans la coordination du projet de la personne accueillie (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle (sur la base des référentiels internes existants)
- La posture et les points de vigilance de la fonction de coordination de projet personnalisé
- Les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de coordinateur de projet personnalisé.
- La pluridisciplinarité dans le projet : comment la faire vivre à court et moyen terme ?

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les missions confiées à cette fonction et ses limites
- Distinguer les notions de travail en équipe
- Concevoir le rôle de coordinateur de projets personnalisés au sein des équipes pluridisciplinaires



Modalités pédagogiques :

En distanciel :

- Des documents interactifs, des vidéos, des lectures de documents, des tests individuels, permettront aux stagiaires de cheminer avant de participer à la journée en présentiel.

En présentiel :

- Apports théoriques, méta-plan, partages d'expériences, travaux en sous-groupe sur une matrice SWOT pour dégager des pistes d'actions.
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Des tests de connaissances permettront de valider les différents modules.
- Jeu de connaissance pour évaluer l'état de connaissance des stagiaires sur le projet personnalisé.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 305 € par personne
- Non-contribuants : 415 € par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : du 20 mars au 19 avril 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 13 avril 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 20 avril 2021
- Strasbourg : 20 avril 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Promouvoir et initier une démarche de développement durable dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux



■■■ **Durée** : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) est un concept qui incite les organisations à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités. Elle induit un engagement de la gouvernance et de nouveaux comportements des acteurs du secteur social et médico-social qui commencent à la prendre en compte dans la qualité de leur accompagnement.

Cette formation vise ainsi à :

- Mesurer les enjeux du développement durable pour les ESMS
- Permettre une démarche réflexive sur le niveau de mise en œuvre du développement durable dans les ESMS
- Initier une réflexion sur l'élaboration d'un plan d'action et de communication en matière de développement durable

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Les notions de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
 - Définitions et enjeux
 - Réglementation en lien avec la RSE
 - Principes de mise en œuvre de la RSE dans les ESMS
- Les différents axes de la RSE dans les ESMS
 - L'axe environnemental ou la préservation de nos ressources naturelles
 - L'axe économique ou l'achat durable et éco-responsable
 - L'axe sociétal ou comment préserver l'usager et « les ressources humaines »
- L'organisation de la démarche RSE dans les ESMS
 - La politique RSE dans le projet associatif ou le projet d'établissement
 - Le diagnostic RSE
 - La programmation des actions et la démarche qualité
 - La valorisation de la démarche RSE en termes de communication

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les différentes composantes de la RSE
- Evaluer l'avancée de la démarche dans la structure
- Identifier des outils permettant la mise en place d'un diagnostic RSE
- Elaborer les axes d'amélioration et de promotion de la démarche RSE dans la structure



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, brainstorming, travaux de groupes, partages d'expériences

Modalités d'évaluation :

- En début de formation : Quizz sur les connaissances
- En fin de formation : Animation ludique autour du « remettre les étapes de la démarche dans l'ordre »

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 11 mai 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 12 mai 2021
- Strasbourg : 4 novembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Garantir l'accès à la santé des personnes en situation de handicap est un cap dans l'ensemble des politiques publiques actuelles. Dans ce giron, la HAS a publié des recommandations de bonnes pratiques. En ce sens, cette formation vise à :

- Se situer dans une démarche de promotion de la santé
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans le parcours de soins de la personne
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services
- Connaître les outils permettant de faciliter toutes les démarches liées à la santé

Public : Professionnels des ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap (enfants/adultes)

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- La participation de la personne au volet de soins de son projet personnalisé :
 - droits liés à la santé,
 - accès aux informations sur la santé et modalités du partage des informations,
 - co-construction du projet personnalisé,
 - place des proches
- La promotion de la santé : construction d'actions d'éducation à la santé, repérage et prise en charge des signes de souffrance psychique, les comportements problèmes
- La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne : ressources et partenariales
- La formation et le soutien des professionnels : appréhender les problématiques santé des personnes accompagnées et renforcer les compétences pour communiquer sur la santé

Objectifs mesurables et évaluables :

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global.
- Connaître les droits liés à la santé de la personne en situation de handicap.
- Identifier les modalités d'accès aux droits pour la personne
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration
- Travaux en sous-groupes sur les éléments de la recommandation.

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 9 février 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 9 mars 2021
 - Strasbourg : 19 février 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

L'accompagnement de qualité des enfants/ adolescents avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA)



... **Durée** : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles des enfants/adolescents présentant un TSA ont pour vocation de définir les grands principes des interventions leur garantissant le respect de la dignité. Il s'agit aussi de tenir compte de leurs façons particulières d'appréhender le monde afin d'apporter des réponses adaptées à leurs besoins, en lien avec leurs capacités et potentialités, ainsi qu'avec leurs attentes. Ainsi cette formation a pour objectifs de :

- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM «Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement» et «Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent»
- Concevoir la continuité du parcours de l'enfant/adolescent avec TSA
- Permettre aux professionnels de disposer de repères pour personnaliser les réponses apportées
- Favoriser la mise en œuvre d'une culture de la bientraitance dans les accompagnements

Public : Professionnels des structures accueillant des enfants, des adolescents avec TSA

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Proposer un accompagnement personnalisé et spécifique :

- L'évaluation du développement de l'enfant/adolescent et de son état de santé : quels outils pour évaluer ?
- L'organisation des interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées et du parcours de l'enfant ou de l'adolescent : quelles modalités d'intervention ?
- Les éléments constitutifs du projet personnalisé d'intervention : comment co-construire le projet personnalisé avec la personne accompagnée et sa famille ?

Soutenir les professionnels dans leur démarche de bientraitance

- Quelles pratiques institutionnelles, professionnelles ?

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les outils recommandés pour évaluer et intervenir auprès des enfants/adolescents avec TSA
- Identifier les axes d'amélioration pour mettre en place un accompagnement de qualité des enfants/adolescents avec TSA
- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations de bonnes pratiques



Modalités pédagogiques :

- Travaux de groupes autour des axes des RBPP «Ce que nous faisons» «Ce qu'il nous reste à faire»

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 25 mars 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 8 avril 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.



L'accompagnement en MAS FAM

... **Durée** : 6h en présentiel + 3h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

L'accompagnement en MAS-FAM doit être pensé comme un véritable parcours de vie. Pour les professionnels, l'enjeu est d'améliorer la qualité de vie des résidents en respectant leurs choix, envies et besoins. La communication et la mesure de la satisfaction font parties des outils nécessaires à l'accompagnement, en tenant compte de la spécificité des accueils en MAS-FAM.

Public : Les professionnels travaillant dans un établissement MAS, FAM ou FV

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : Apprentissage du choix et des envies par les personnes accompagnées : issu des techniques de l'empowerment psychologique, faire des choix fondamentaux est un apprentissage (**Distanciel**)

Module 2 : Identification des besoins, mesure de la qualité de vie et de la satisfaction des personnes accompagnées dans l'objectif de réajuster le projet personnalisé selon la vie relationnelle et sociale, les pratiques culturelles et le cadre de vie (**Distanciel**)

Module 3 : Mise en pratique de la participation sociale et citoyenne en favorisant la communication et l'expression des personnes accompagnées (**Distanciel**)

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Identifier les indicateurs de la qualité de vie en MAS-FAM
- S'approprier les techniques favorisant l'empowerment psychologique
- Définir les axes d'amélioration de l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie et la participation sociale en établissement

Module 4 : Co-construction d'un plan d'accompagnement (**Présentiel**) : A partir de la carte mentale construite lors de la première partie de la formation, les professionnels échangent dans l'optique de rédiger un plan d'action et d'amélioration de l'accompagnement

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Repérer les besoins spécifiques de la personne en situation de handicap en MAS-FAM et identifier des axes d'intervention dans le projet personnalisé
- Définir les axes d'amélioration de l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie en établissement

Modalités pédagogiques :

- En distanciel :
 - Apports théoriques en lien avec les RBPP
 - Construction dynamique d'une carte mentale
 - Apport sur les outils de la participation, communication et mesure de la qualité de la satisfaction
- En présentiel :
 - Echanges de pratiques et étude de situation
 - Groupe de travail selon la carte mentale produite lors de la 1^{ère} session de formation
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quizz, autoévaluation des professionnels sur leur positionnement dans l'accompagnement
- Rédaction d'un plan d'action à partir des axes d'amélioration identifiés (apprentissage des choix et des envies, identification des besoins, intégration de la qualité de vie et de la satisfaction dans l'accompagnement, favorisation de la participation sociale, construction d'outils de communication)
- Fin de formation : carte conceptuelle - ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1730 €
- Non-contribuants : 2170 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 230 € par personne
- Non-contribuants : 310 € par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : 15 sept. au 14 oct. 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 6 octobre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 15 octobre 2021
- Strasbourg : 14 octobre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Accompagner les personnes en situation de handicap d'origine psychique

→ Nouveau format



■ ■ ■ **Durée** : 6h en présentiel + 3h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Développer la connaissance du handicap d'origine psychique
- Améliorer les projets et les réponses en faveur des personnes présentant un handicap d'origine psychique, notamment au travers de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)
- Lever les difficultés spécifiques des professionnels en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique
- Accompagner les professionnels à analyser et faire évoluer les pratiques pour les adapter à un public en situation de handicap psychique

Public : professionnels du secteur social ou médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : Le handicap psychique (en distanciel)

- Définition
- Les troubles à l'origine du handicap psychique
- Les spécificités du handicap psychique

Module 2 : l'accompagnement d'une personne avec un handicap psychique (en distanciel)

- Entraide mutuelle
- Réhabilitation psycho-sociale
- Remédiation cognitive
- Éducation thérapeutique
- Empowerment et autodétermination
- Rétablissement

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Rappeler les différents troubles psychiques et psychopathologiques
- Décrire les spécificités des troubles
- Présenter des modalités d'accompagnement de personnes atteintes de handicap psychique

Module 3 (en présentiel) :

- La relation d'aide au quotidien avec des personnes présentant un handicap psychique
- Mesures de compensations et d'aménagements possibles dans la vie quotidienne et en situation de travail (organisation du travail, soutien humain...)
- Travail partenarial

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Adapter son attitude et développer la relation d'aide
- Mobiliser les ressources et capacités de la personne dans une perspective de rétablissement
- Concevoir un plan d'accompagnement prenant en compte les capacités et les collaborations

Modalités pédagogiques :

- En distanciel : présentation en diaporama, illustrations vidéo
- En présentiel : apports théoriques, échanges et réflexions individuelle ou en équipe
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Un quizz en début de formation permettra d'évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est évalué par la consultation des différents supports et un questionnaire d'évaluation.
- En présentiel, une analyse de sa pratique et la construction d'un plan d'action permettront de vérifier l'acquisition des connaissances.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1730 €
- Non-contribuants : 2170 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 230 € par personne
- Non-contribuants : 310 € par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : 11 janvier au 12 février 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 18 février 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 17 février 2021
- Strasbourg : 16 février 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

- Anticiper, détecter et prendre en compte les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap au regard de leur accompagnement personnalisé
- Intégrer le vieillissement comme axe du projet d'établissement
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement/ service pour dégager des axes d'amélioration

Public : Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Le vieillissement des personnes en situation de handicap
 - Signes avant-coureurs du vieillissement
 - Incidences du vieillissement
 - Répercussions du vieillissement
- L'adaptation du projet personnalisé au regard des besoins, de la personne
- Les actions élaborées en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement : personnes âgées, personnes en situation de handicap vieillissantes, alternatifs.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et identifier les signes du vieillissement.
- Analyser leurs conséquences pour la personne et savoir les prendre en compte pour adapter le projet personnalisé.
- Identifier les dispositifs alternatifs existants.
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Travail de groupe favorisant les échanges

Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée de formation
- Mise en réflexion : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 2 février 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 9 juin 2021
- Strasbourg : 19 mars 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Coordination de parcours et plateformes de service : nouvelles modalités d'accompagnement

→ Nouveau format



... **Durée** : 6h en présentiel et 3h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Il s'agit de passer d'une logique de places à une logique de prestations adaptées aux besoins spécifiques et au parcours de l'utilisateur. L'apparition des plateformes de services implique une évolution des pratiques professionnelles et un accompagnement des équipes au changement.

Cette formation vise à :

- Comprendre le contexte de la transformation de l'offre des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap
- Repérer les nouveaux dispositifs et fonctions qui s'inscrivent dans cette transformation de l'offre de service et qui favorisent la continuité des parcours
- Mesurer l'impact de ces dispositifs sur l'organisation, les pratiques professionnelles et le financement des ESMS

Public : Professionnels des établissements et services intervenant dans le champ du handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Module 1** : L'évolution des politiques publiques : d'une logique de place à une logique de parcours (**Distanciel**)
 - Les concepts de désinstitutionnalisation, d'auto-détermination et d'inclusion
 - Du Rapport PIVETEAU à la Réponse Accompagnée Pour Tous
- Module 2** : La transformation de l'offre des structures sociales et médico-sociales (**Distanciel**)
 - Les modalités de la transformation de l'offre et la mise en place des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)
 - Le dispositif d'orientation permanent (DOP) et la mise en œuvre des Plans d'Accompagnement Globaux (PAG)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les impacts des concepts de désinstitutionnalisation, d'auto-détermination et d'inclusion dans l'accompagnement des personnes
- Connaître les principales préconisations du Rapport Piveteau et les différents axes de la RAPT
- Repérer les différentes modalités de la transformation de l'offre
- Comprendre l'articulation des différents dispositifs (PAG, PCPE, Plateforme de service, ...)

- Module 3** : L'émergence des plateformes de service et la coopération des acteurs (**Présentiel**)
 - L'organisation et le fonctionnement d'une plateforme de services
 - L'impact du fonctionnement en plateforme sur la gestion des ressources humaines : le rôle du coordinateur de parcours dans l'accompagnement
 - L'impact de la transformation de l'offre sur les stratégies de coopération et de collaboration des ESMS
 - La prise en compte des besoins de la personne et la réforme de la tarification SERAFIN-PH

Objectifs pédagogiques :

- Définir et comprendre le rôle d'une plateforme de services
- Repérer le rôle des différents acteurs dans la coordination de parcours
- Identifier les impacts de cette organisation en matière de Ressources Humaines, de financement (la réforme SERAFIN-PH) et dans la mise en place des partenariats des ESMS (coordination-coopération)
- Se projeter dans l'accompagnement au regard de ces évolutions

Modalités pédagogiques :

- En distanciel : Apports théoriques, vidéo, dans les ressources pédagogiques en ligne
- En présentiel : Apports théoriques, Animation de groupe, Vidéos, Partages d'expériences
- Modalités pédagogiques adaptables en Intra

Modalités d'évaluation :

- Un test de connaissance sera organisé au début du parcours de formation et chaque module d'apprentissage sera suivi d'un module d'évaluation sous forme de quizz.
- Évaluation des connaissances au début de la journée en présentiel : quizz
- Évaluation des acquis de la formation en fin de formation : quizz

Formation intra :

- Tarifs 2021 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :
- Contribuants au CREAI : 1730€
 - Non-contribuants : 2170€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

- Tarifs 2021 en formation inter** :
- Contribuants au CREAI : 230€ par personne
 - Non-contribuants : 310€ par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : 1^{er} février au 16 mars 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 16 mars 2021

- Vandoeuvre-lès-Nancy : 16 mars 2021

- Strasbourg : 17 mars 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Insertion professionnelle vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ?



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. Et c'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisée l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Aussi la formation proposée vise à :

- Acquérir une vision générale de la dynamique d'insertion professionnelle, avec ses étapes et ses enjeux
- Saisir les facilitateurs vs difficultés de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Comprendre la passerelle milieu ordinaire vers milieu adapté/protégé et vice et versa

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap :
 - loi n°87-517 du 10 juillet 1987, en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés,
 - loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Les acteurs et dispositifs facilitant l'insertion et la formation des personnes en situation de handicap (MDPH, AGEFIPH, FIPHP, Cap-Emploi, SAMETH, AFPA, GRETA, ANFH, CRP...)
- Les ressources techniques (aménagement) et financières (aides publiques, aides de l'AGEFIPH) pour créer des conditions favorables à une insertion appropriée ou à un maintien dans l'emploi
- La démarche pour orienter du milieu ordinaire vers le milieu protégé

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre réglementaire de référence spécifique au secteur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Identifier les acteurs du champ de l'insertion professionnelle et leur rôle
- Schématiser les étapes du parcours professionnel d'une personne en situation de handicap
- Distinguer les facilitateurs et les ressources favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Quizz en fin de formation pour évaluation des acquis de la formation

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 1^{er} juin 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 30 septembre 2021
- Strasbourg : 16 mars 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.



Le parcours des travailleurs d'ESAT

■ ■ ■ **Durée** : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Valoriser les compétences des travailleurs
- Prendre en compte la diversité des situations et des parcours
- Développer et maintenir les potentialités des travailleurs
- Développer des capacités d'observation, d'écoute et de distanciation
- Réajuster avec le travailleur son projet personnalisé.

Public : Professionnels des ESAT

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Evolution des besoins et des attentes
- L'anticipation des risques liés au vieillissement de la personne en situation de handicap
- La co-construction et l'ajustement du projet personnalisé
- Les conditions de travail

Objectifs pédagogiques :

- Identifier précisément les besoins et attentes des travailleurs handicapés : repères, outils
- Réajuster les objectifs du projet personnalisé dans une perspective de valorisation des compétences et en tenant compte du rythme de la personne
- Connaître les initiatives prises par d'autres établissements pour améliorer leur intervention auprès des travailleurs handicapés.
- Identifier des axes d'amélioration dans l'adaptation des conditions de travail, au niveau individuel et collectif
- Recenser les partenaires pour faciliter les transitions dans le parcours du travailleur

Modalités pédagogiques :

- Partage d'expériences
- Etudes de situation
- Support avec repères issus de la RBPP
- Construction d'axes d'amélioration

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire pour identifier les connaissances des participants en début de formation.
- En fin de formation, une étude de situation en petits groupes permettant d'évaluer l'appropriation des contenus et des outils proposés

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

De l'annonce du handicap jusqu'à la fin de vie, les parents d'un enfant en situation de handicap l'accompagnent tout au long de son parcours. Lors de l'accueil en ESSMS, ils conservent un pouvoir de décision comme représentants légaux et disposent d'un droit à l'information et à la participation. Dans leurs pratiques, les professionnels doivent aménager leur place dans l'accompagnement, mais également faire en sorte que la personne accompagnée reste au cœur des choix qui lui appartiennent.

Public : Professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Les conséquences de l'annonce d'une situation de handicap d'un enfant aux parents : de l'acceptation aux différentes stratégies pour faire face à la situation de handicap
- La place et la participation des parents dans l'accompagnement en établissement et service social ou médico-social : lieux d'expression et instances de participation
- Le droit à l'information et l'accès au dossier
- L'accompagnement des parents dans les périodes de transition du parcours de vie notamment lors des passages vers l'âge adulte puis le vieillissement.

Objectifs pédagogiques :

- Faire évoluer les représentations des professionnels vis-à-vis de la place des parents
- Favoriser l'adoption chez les professionnels impliqués dans l'accompagnement d'une posture adaptée tout au long du parcours de vie de la personne
- Valoriser la place des parents en tant qu'acteur dans l'accompagnement vers l'autonomie de leur enfant



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Appropriation d'outils pour l'observation et l'analyse du vieillissement et de ses effets
- Partage d'expériences, vidéos

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- En fin de formation, une étude de situation en petits groupes permettra l'évaluation de l'appropriation des contenus et des outils proposés.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 2 juillet 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 23 mars 2021
- Strasbourg : 17 juin 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Postures professionnelles et outils pour accompagner la vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap



... **Durée** : 2 à 3 jours (12h à 18h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des adultes en situation de handicap accompagnés par des établissements ou services médico-sociaux. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes.

Public : Professionnels du secteur médico-social travaillant auprès d'adultes en situation de handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 :

- Sexualité et société
 - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
 - Evolution de la question et des regards : la sexualité des enfants/adolescents, féminine et masculine, chez la personne âgée, sexualité et handicap, ...
 - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- Approche juridique
 - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des adultes ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
 - La question du consentement
 - Prostitution et proxénétisme

Objectifs pédagogique du J1 :

- Aborder les considérations sociétales quant à la vie affective et sexuelle
- Mieux appréhender les notions d'affectivité et de sexualité.
- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des majeurs

Jour 2 :

- La sexualité et l'affectivité humaine : développement
 - Aspects physiques et biologiques
 - Aspects psychologiques et culturels
 - Identité et orientation sexuelle
 - Vie affective et attachement
 - Les violences sexuelles
 - Le psycho traumatisme
- Sexualité et handicap
 - Les caractéristiques
 - Les pathologies
 - Le développement de l'autodétermination
 - . L'expérimentation
 - . Les apprentissages et connaissances
 - . La notion de consentement
- L'affectivité et la sexualité en institution
 - La position de l'organisme gestionnaire dans la démarche d'accompagnement de la vie affective et sexuelle dans les établissements et services. Comment conjuguer respect de l'intimité, liberté, vie collective et protection ?
 - Manifestation de la sexualité, activités auto-érotiques, quelles réponses ?
 - La prise en compte de l'intimité et de la vie affective et sexuelle dans les écrits professionnels, le projet personnalisé, les documents institutionnels (règlement, livret d'accueil)
 - Responsabilité des professionnels et/ou de l'institution

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Maîtriser les différents aspects du développement de la sexualité
- Disposer de pistes de travail pour accompagner la personne en situation de handicap
- Appréhender le concept d'intimité en établissement

JOUR 3 (optionnel)

- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels
 - Education sexuelle : Actions collectives et individuelles
 - Outils : supports, sites, livres, ...
 - Construction d'un réseau de partenaires
 - Le travail avec les familles
 - Les limites de l'accompagnement et la vie intime.

Pratiques professionnelles

- Vécu des professionnels
- Analyses des pratiques

Objectifs pédagogiques du J3 :

- Concevoir les modalités d'intervention adaptées et pertinentes auprès des personnes accompagnées et des professionnels de l'établissement ou service

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, vidéos, échanges de pratiques et considérations éthiques, travail en groupes et utilisation d'outils interactifs

Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2 320 € pour 2 jours ou 3 480 € pour 3 jours
- Non-contribuants : 2 900 € pour 2 jours ou 4 350 € pour 3 jours

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Postures professionnelles et outils pour accompagner la vie affective et sexuelle des enfants & adolescents accompagnés



■ ■ ■ **Durée** : 2 à 3 jours (12h à 18h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des enfants accompagnés par des établissements ou services, qu'ils soient médico-sociaux ou relevant de la protection de l'enfance. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des enfants et adolescents.

Public : Professionnels du secteur social et médico-social travaillant auprès d'enfants

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 :

- Sexualité et société
 - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
 - Evolution de la question et des regards : la sexualité des enfants, des adolescents, sexualité et handicap, ...
 - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- La sexualité et l'approche juridique
 - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des enfants ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
 - La question du consentement
 - Le signalement : quand faire le signalement au Procureur et à la CRIP? Quelle information aux Responsables Légaux ?

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Aborder les considérations sociétales quant à la vie affective et sexuelle
- Mieux appréhender les notions d'affectivité et de sexualité.
- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des mineurs

Jour 2

- La sexualité et l'affectivité humaine : développement
 - Aspects physiques et biologiques
 - Aspects psychologiques et culturels
 - Identité et orientation sexuelle
 - Vie affective et attachement
- Sexualité et violence
 - L'enfant victime de violences sexuelles
 - L'enfant auteur de violences sexuelles
 - Le psychotraumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels
 - Le développement de l'autodétermination
 - L'expérimentation
 - Les apprentissages et connaissances
 - La notion de consentement

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Questionner l'expression de la vie affective et sexuelle
- Interroger les spécificités d'accompagnement des personnes encadrées (handicap, protection de l'enfance)

Jour 3 (optionnel)

- La fonction d'accompagnement : Mise en œuvre et personnalisation
 - Actions collectives et individuelles
 - Construction d'un réseau de partenaires
 - Le travail avec les familles
 - Les limites de l'accompagnement et la vie intime : Quel encadrement possible de la sexualité en établissement ? Entre permission et interdiction.

Objectifs pédagogiques du J3 :

- Concevoir les modalités d'intervention adaptées et pertinentes auprès des personnes accompagnées et des professionnels de l'établissement ou service

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, vidéos, échanges de pratiques et considérations éthiques, travail en groupes et utilisation d'outils interactifs

Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2 320 € pour 2 jours ou 3 480 € pour 3 jours
- Non-contribuants : 2 900 € pour 2 jours ou 4 350 € pour 3 jours

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Prévention et gestion des comportements-problèmes



■ ■ ■ **Durée** : 2 jours (12h) + 1 jour supplémentaire (6h) en intra

Objectifs généraux de la formation :

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés d'accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives. Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention. Dans ce sens, la formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Appréhender les diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes
- Favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels
- Anticiper les situations de crise

Public : Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations de violence ciblées lors de cette formation.
- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Les "comportements-problèmes" au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes en situation de handicap : prévention et réponses. »
 - Identifier, observer et analyser un comportement-problème
 - Procurer une sécurité
 - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
 - Traiter une situation de violence
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés pouvant aboutir à des comportements violents
 - Stress post-traumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neurovégétative, dissociation) et altérations
 - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- La posture de l'accompagnant

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.
- Illustrer le « modèle écologique »
- Distinguer l'ensemble des facteurs : facteurs personnels, facteurs liés à l'environnement social, facteurs liés à l'organisation et au milieu de vie et facteurs liés à l'environnement politique et économique.

Jour 2

- Outils et analyse de situation
- Présentation d'outils d'analyse des facteurs de risque et des comportements violents
 - Arbre des causes
 - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
- Construction de grilles biographiques

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-problèmes et que la probabilité de survenue soit minimisée
- Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.
- Identifier les possibilités de réduire le risque de récurrence et de chronicité des comportements-problèmes.
- Utiliser un processus de décision pour recourir à un espace de calme-retrait

Jour 3 Optionnel :

- Analyse de situation
- A partir de situations vécues par les professionnels stagiaires, co-construction d'outils ad hoc sur la base des outils présentés

Objectifs pédagogiques du J3 :

- Employer une méthodologie pour évaluer ses pratiques en termes de prévention et de gestion des situations.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- Animation de groupe,
- Vidéos,
- Partages d'expériences

Modalités pédagogiques spécifiques du J3 :

- technique des « chapeaux de Bono »

Modalités d'évaluation :

- Quizz en début de formation
- Analyse de situations au filtre des outils

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2 320 € pour 2 jours ou 3 480 € pour 3 jours
- Non-contribuants : 2 900 € pour 2 jours ou 4 350 € pour 3 jours

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 11 et 12 février 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 4 et 5 novembre 2021
- Strasbourg : 30 septembre et 1^{er} octobre 2021
(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Promotion de la santé : les addictions dans le champ du handicap



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Les personnes présentant des addictions ont des besoins spécifiques. Les professionnels doivent les prendre en compte pour proposer des modalités d'accompagnement adaptées.

La formation vise à :

- Comprendre les conséquences pour la personne
- Connaître les structures et les acteurs de l'addictologie
- Se situer dans un accompagnement global et coordonné de la personne en développant des partenariats
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Public : Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Repères épidémiologiques concernant les différentes addictions (alcool, tabac...)
- Problèmes liés aux consommations de produits psychoactifs et leurs conséquences pour l'individu (au niveau personnel et social)
- Prévention des conduites addictives : repérer, orienter et soutenir
- Structures et acteurs de l'addictologie : hospitaliers, médico-sociaux
- Pistes pour des actions de promotion de la santé

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes sources d'addictions
- Identifier les besoins des personnes consommant des substances psychoactives
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Identifier les acteurs relais dans l'accompagnement des personnes présentant une addiction



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, partage d'expérience, mise en situation

Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Un quizz en fin de journée permettra d'évaluer les acquis de la formation

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 12 février 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 16 avril 2021
- Strasbourg : 2 juillet 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap

➔ Nouveau format



■■■ **Durée** : 6h en distanciel + 6h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

Les personnels des services généraux, administratifs et les personnels recrutés, sans formation spécifique, dans les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) sont quotidiennement au contact des personnes accompagnées. Toutefois, ils ne disposent pas toujours des connaissances précises sur les situations de handicap leur permettant d'adapter leur communication et leurs attitudes aux spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les objectifs de cette formation vont permettre à ces professionnels de :

- Disposer d'une vue générale sur les bases de la politique sociale du handicap
- Identifier les différents types de handicap
- Participer à une réflexion collective autour de la posture professionnelle à adopter pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Public : Professionnels des services généraux et administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 – Quelle définition du handicap ? Les évolutions dans l'approche du handicap en France (Distanciel)

- La représentation sociale de la notion de handicap
- Le changement de perception du handicap : de la CIH à la CIF, l'approche situationnelle ou environnementale
- La définition du handicap
- L'évolution des droits des personnes en situation de handicap (lois 2002, 2005, 2009, ...)

Module 2 - La transformation de l'offre : d'une logique de place à une logique de parcours (Distanciel)

- Les concepts de désinstitutionnalisation, d'inclusion et d'autodétermination
- Le rapport PIVETEAU « zéro sans solution, le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches » : ses objectifs, la méthode employée, les principales propositions et le changement de paradigme induit.
- Présentation de la Mission « une réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) et ses impacts sur le parcours de la personne en situation de handicap et sur l'adaptation de l'offre (fonctionnement en dispositif, plateformes, création des PCPE, les territoires 100% inclusifs et les Communautés 360°)
- La réforme de la tarification : SERAFIN-PH

Module 3 - Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel (Distanciel)

- Présentation des 3 secteurs : sanitaire, médico-social et social
- Présentation de la nomenclature du 9 mai 2017 relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques
- Présentation de l'ARS, du Conseil départemental, de la MDPH et des organismes gestionnaires – Quelle articulation ?

Module 4 - Les différents types de handicap et leurs spécificités (Distanciel)

- Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :**
- Concevoir des repères indispensables à l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Module 5 – La posture professionnelle à adopter dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap (Présentiel)

- Le positionnement de la personne comme actrice de son parcours dans les ESSMS : Echanges entre les participants sur la mise en œuvre des concepts d'autodétermination, de pair-aidance, et d'inclusion dans les ESSMS
- Le rôle de chacun dans l'institution
- La gestion des incidents et des conflits
- Les approches communicationnelles et relationnelles – Exemples d'outils de communication

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Analyser sa posture professionnelle et mettre en place les adaptations nécessaires
- Définir son rôle en tant que personnels des services généraux et administratifs, dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques :

- En distanciel : - Apports théoriques
- Vidéos
- Ressources pédagogiques du parcours de formation
- En présentiel : - Cas pratique,
- Etudes de cas
- Apports théoriques
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Un quizz est proposé en début de parcours pour évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est suivi d'un module d'évaluation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 305 € par personne
- Non-contribuants : 415 € par personne

Lieux et dates :

- Période ouverte pour le distanciel : 4 octobre au 17 novembre 2021
 - Châlons-en-Champagne : 9 novembre 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 10 novembre 2021
 - Strasbourg : 17 novembre 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte



■■■ **Durée** : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles des adultes présentant un TSA ont pour vocation de définir les grands principes des interventions leur garantissant le respect de la dignité. Il s'agit aussi de tenir compte de leurs façons particulières d'appréhender le monde afin d'apporter des réponses adaptées à leurs besoins, en lien avec leurs capacités et potentialités, ainsi qu'à leurs attentes. Ainsi cette formation a pour objectifs de :

- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte »
- Concevoir la continuité du parcours de l'adulte avec TSA
- Permettre aux professionnels de disposer de repères pour personnaliser les réponses apportées
- Favoriser la mise en œuvre d'une culture de la bientraitance dans les accompagnements

Public : Professionnels des structures accueillant des adultes avec TSA

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Le passage de l'adolescence à l'âge adulte
- La participation de l'adulte autiste
- Rappels sur le diagnostic et les évaluations du fonctionnement chez l'adulte
- Les interventions sur l'environnement de la personne
- L'accompagnement de l'adulte autiste et évaluation des effets attendus
- Le parcours de santé (soins somatiques, soins psychiques, préventifs et curatifs)
- La prévention et gestion des comportements problématiques
- Le vieillissement

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les outils recommandés pour évaluer et intervenir auprès des adultes avec TSA
- Identifier les axes d'amélioration pour un accompagnement de qualité des adultes avec TSA
- Questionner ses propres pratiques au regard des recommandations de bonnes pratiques



Modalités pédagogiques :

Travaux de groupes autour des axes des RBPP «Ce que nous faisons» «Ce qu'il nous reste à faire»

Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 26 mars 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 9 avril 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

La vie affective et sexuelle de l'adulte en situation de handicap



... **Durée** : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des adultes en situation de handicap accompagnés par des établissements ou services médico-sociaux. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement personnes.

Public : Professionnels du secteur médico-social travaillant auprès d'adultes en situation de handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Sexualité et société
 - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
 - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- Approche juridique
 - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des adultes ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
 - La question du consentement
 - Prostitution et proxénétisme
- La sexualité et l'affectivité humaine : développement
 - Aspects physiques et biologiques
 - Aspects psychologiques et culturels
 - Identité et orientation sexuelle
 - Vie affective et attachement
 - Les violences sexuelles
 - Le psycho traumatisme
- Sexualité et handicap
 - Les caractéristiques
 - Les pathologies
 - Le développement de l'autodétermination
 - . L'expérimentation
 - . Les apprentissages et connaissances
 - . La notion de consentement
- L'affectivité et la sexualité en institution
 - Manifestation de la sexualité, activités auto-érotiques, quelles réponses ?
 - La prise en compte de l'intimité et de la vie affective et sexuelle dans l'accompagnement

Objectifs pédagogiques :

- Aborder les considérations sociétales quant à la vie affective et sexuelle
- Mieux appréhender les notions d'affectivité et de sexualité.
- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des majeurs
- Maîtriser les différents aspects du développement de la sexualité
- Disposer de pistes de travail pour accompagner la personne en situation de handicap
- Appréhender le concept d'intimité en établissement

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, illustrations, échanges de pratiques

Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€ par personne
- Non-contribuants : 205€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 14 octobre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 25 novembre 2021
- Strasbourg : 24 novembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

La vie affective et sexuelle des enfants & adolescents accompagnés



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation permet d'aborder la vie affective et sexuelle des enfants accompagnés par des établissements ou services, qu'ils soient médico-sociaux ou relevant de la protection de l'enfance. Le contenu et les échanges visent à connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité, d'appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine » et de participer à une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des enfants et adolescents.

Public : Professionnels du secteur social et médico-social travaillant auprès d'enfants

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Sexualité et société
 - La sexualité : définition, repères historiques et socio-culturels / représentations
 - Evolution de la question et des regards : la sexualité des enfants, des adolescents, sexualité et handicap, ...
 - Sexualité et liberté
 - Sexualité et numérique : information, réseaux sociaux, pornographie, harcèlement
- La sexualité et l'approche juridique
 - Que dit la loi sur la vie affective et sexuelle des enfants ? (Croyance d'une majorité sexuelle, place des représentants légaux, ...)
 - La question du consentement
 - Le signalement : quand faire le signalement au Procureur et à la CRIP ? Quelle information aux Responsables Légaux ?
- La sexualité et l'affectivité humaine : développement
 - Aspects physiques et biologiques
 - Aspects psychologiques et culturels
 - Identité et orientation sexuelle
- Sexualité et violence
 - L'enfant victime de violences sexuelles
 - L'enfant auteur de violences sexuelles
 - Le psychotraumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels
 - Le développement de l'autodétermination
 - . L'expérimentation
 - . Les apprentissages et connaissances
 - . La notion de consentement
 - Quel encadrement possible de la sexualité en établissement ? Entre permission et interdiction.

Objectifs mesurables et évaluable :

- Rappeler l'actualité de la législation concernant la sexualité des mineurs
- Questionner l'expression de la vie affective et sexuelle
- Interroger les spécificités d'accompagnement des personnes encadrées (handicap, protection de l'enfance)
- Concevoir les modalités d'intervention adaptées et pertinentes auprès des personnes accompagnées et des professionnels de l'établissement ou service

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, échanges de pratiques et considérations éthiques autour de thématiques en fonction des participants

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 17 juin 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 26 mars 2021
- Strasbourg : 25 mars 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Autodétermination de la personne âgée en EHPAD : concilier risques et libre-arbitre pour une meilleure qualité de vie



■ ■ ■ **Durée : 1 jour (6h)**

Objectifs généraux de la formation :

L'autodétermination se définit par le « pouvoir de décider pour soi-même, de rester acteur de sa vie à la juste mesure de ses capacités. » Dès lors, au-delà de la prise de risques, lorsque les personnes âgées en EHPAD sont soutenues dans leur autodétermination et leur libre-arbitre, c'est-à-dire dans leurs choix et dans leur participation à la vie de l'établissement et de la cité, elles accèdent à un sentiment de bien-être qui contribue à une meilleure qualité de vie.

La formation vise donc à :

- Reconnaître l'autodétermination et le libre-arbitre des personnes âgées comme l'un des critères de la qualité de vie en EHPAD.
- Adapter le cadre d'accueil collectif aux besoins et attentes des résidents.
- Identifier les leviers ayant permis une préservation de la qualité de vie pendant la crise sanitaire
- Identifier des axes d'amélioration de la qualité de vie des résidents

Public : Professionnels des EPHAD

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Le contexte de la qualité de vie en EHPAD en lien avec les RBPP de l'HAS :
 - à partir des représentations des professionnels, quels sont les critères constitutifs de la qualité de vie en EHPAD ?
- Les conditions de l'auto-détermination et du maintien du libre arbitre d'une personne accueillie en EHPAD
 - Définition et critères déterminants de l'autodétermination
 - Les freins dans leur mise en œuvre en EHPAD : consentement, obligation de sécurité, organisation et fonctionnement de l'établissement, ...
- La notion de « droit au risque » et le « droits des usagers » définis dans la loi du 02 janvier 2002 et les lois spécifiques du secteur
 - A partir de situations concrètes et en fonction des attentes des participants, les thématiques suivantes pourront être évoquées : la liberté d'aller et venir, l'accompagnement à la citoyenneté, le maintien d'une vie affective et sexuelle, la libre disposition de ses biens, les situations d'addiction, la liberté de choix dans le projet de soin et les directives anticipées.
- Les bonnes pratiques favorisant l'autodétermination de la personne accueillie en EHPAD :
 - la personnalisation de l'accompagnement
 - les modalités de participation dans la vie de l'établissement
 - les instances de réflexion éthique.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les facteurs ayant un impact sur la qualité de vie et le bien-être de la personne âgée en EHPAD
- Définir l'autodétermination et reconnaître les principes à son fondement
- Repérer les situations « à risques » qui mettent en tension les droits et libertés des personnes et le fonctionnement de l'établissement
- Repérer les bonnes pratiques favorisant l'autodétermination des personnes âgées en EHPAD.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- cas pratiques supports aux échanges entre professionnels

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Objectifs généraux de la formation :

Le concept de « qualité de vie », tel qu'il est défini par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) présente de multiples dimensions à la fois objectives et subjectives : il se perçoit au travers de l'état de santé physique et psychique de la personne, mais aussi au travers de la sensation de bien-être ressentie, de son statut social et enfin de son environnement relationnel. Il se traduit pour les professionnels par une prise en compte et une réflexion sur le cadre d'accueil et d'accompagnement, sur un accès des soins de qualité, sur la meilleure qualité de vie possible et sur le soutien des proches en fonction de leurs attentes. L'ensemble de ces axes seront ainsi traversés dans le cadre de cette formation qui aura pour principal objectif d'accompagner les professionnels à identifier des axes d'amélioration.

Public : Professionnels des EHPAD, des services à domicile accompagnant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- L'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social
 - Le projet d'établissement
 - L'accompagnement de la personne
 - La vie sociale et citoyenne
 - Les interventions à visée thérapeutique
 - Les proches
 - Un cadre de vie chaleureux et protecteur
 - Les pratiques spécifiques à l'accueil séquentiel
- L'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative en pôle d'activité et de soins adaptés (PASA)
 - Du projet de PASA à sa mise en place
 - Organisation des relations entre l'EHPAD et le PASA
 - Le PASA : une réponse personnalisée et une organisation adaptable dans un environnement adapté

Objectifs pédagogiques :

- Identifier ce que recouvre la qualité de vie et ses différentes dimensions
- Repérer les facteurs ayant une influence sur le sentiment de bien-être de la personne
- Identifier les troubles psychologiques et comportementaux d'une personne souffrant d'Alzheimer
- Définir le sens et les objectifs de l'accompagnement à partir du recueil des besoins et des attentes
- Analyser les différentes dimensions de l'accompagnement au quotidien et les axes d'amélioration

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Outil d'analyse des pratiques individuelles et collectives

Modalités d'évaluation :

- En début de formation : questionnaire pour identifier les connaissances.
- Fin de formation : carte conceptuelle - ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Personnalisation de l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé



■■■ **Durée** : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

L'entrée en EHPAD représente un projet de vie en soi. Le plus souvent, il traduit un choix de résidence par défaut pour la personne âgée qui ne peut plus rester à son domicile. La loi du 2 janvier 2002 réaffirme le droit des personnes accueillies en EHPAD à la mise en œuvre d'un accompagnement bienveillant et de qualité, adapté à leurs besoins qui sera traduit par le projet personnalisé et le projet de soin. Cette formation vise ainsi à :

- Encourager la participation des personnes en EHPAD
- Construire une méthodologie autour du projet personnalisé de la personne en EHPAD à partir de son projet de vie et de ses attentes
- Evaluer les risques spécifiques aux personnes âgées et construire des réponses adaptées

Public : Professionnels des EHPAD

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Du recueil des habitudes de vie et des attentes de la personne lors de la co-construction du projet personnalisé d'accompagnement : expression du libre-choix et participation
 - La qualité de l'accueil à l'admission du résident
 - Un projet de vie axé sur le maintien de l'autonomie et le maintien du lien social
 - Les espaces favorisant la participation de la personne à la vie de l'établissement
- L'accompagnement personnalisé de la santé du résident
 - L'information du résident sur les droits liés à la santé et leurs modalités d'exercice
 - La participation du résident à son projet de soins
 - La coordination des soins autour du résident
 - L'information du résident sur l'accompagnement de la fin de vie
- L'adaptation du projet personnalisé à l'évolution de la situation de santé de la personne en EHPAD
 - La prévention et la gestion des risques liés à la situation de santé physique (chutes, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse...)
 - La prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement et gestion de crise en cas de suicide

Objectifs pédagogiques :

- Favoriser le recueil du projet de vie et des attentes de la personne accueillie
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet
- Identifier les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne en EHPAD
- Promouvoir et soutenir des actions de prévention santé en EHPAD

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160€
- Non-contribuants : 1450€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Quelle place pour les aidants dans une perspective inclusive ?



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à réfléchir sur les modalités d'accompagnements des aidants non professionnels pouvant être mobilisés par les établissements et services accompagnant des personnes âgées.

Les objectifs sont donc de :

- S'approprier les principaux aspects de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (janvier 2015)
- Prendre en compte les besoins et attentes de l'aidant dans le respect des missions de la structure
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Public : Professionnels intervenant auprès de personnes âgées

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Les aidants, comme acteurs indispensables du maintien à domicile :

- Le profil de l'aidant et les impacts de l'accompagnement d'une PA/PH sur la vie de l'aidant
- Les besoins des aidants et la reconnaissance d'un droit au répit et le non recours
- La place de l'aidant reconsidérée sous l'angle de la coordination de parcours (L'aidant comme pivot pour la coordination de parcours) : lien avec les institutions (MDPH, MAIA, CLIC, ...), les services de droit commun, le secteur hospitalier, l'accueil de jour, l'établissement ou le service...

L'aidant : entre partenaire et personne accompagnée dans les ESMS

- Une prestation indirecte en faveur de la personne accompagnée :
 - La place et la participation de l'aidant dans l'accompagnement : un partenariat à définir avec la personne accompagnée, en fonction de son âge et de ses capacités
 - L'organisation d'une offre de répit afin de prévenir les ruptures de parcours : Des modalités variables en fonction du type d'accompagnement (établissement, service, modulable, ...)
- Des prestations directes au bénéfice de la personne accompagnée :
 - ESMS comme Pôle Ressource pour les aidants : connaissances techniques liées au grand âge, connaissances liées au fonctionnement du secteur, connaissances des ressources du territoire
 - Aide et soutien administratif : accompagnement des aidants dans les démarches administratives, la mise en œuvre des mesures de protection juridique (information, médiation, ...), accompagnement des aidants vers les services d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Un partenariat au service des aidants pour prévenir, repérer et gérer les risques d'épuisement : les autres solutions de répit, les groupes de paroles, les groupes de soutien, les associations de familles et d'usagers...

Objectifs pédagogiques :

- Définir la place de l'aidant dans l'accompagnement au regard du projet personnalisé
- Repérer les besoins des aidants et soutenir leur implication
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans cette démarche de soutien

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, mises en situation, outil de recueil des pratiques

Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Accompagner les familles différemment dans le cadre du placement



■■■ **Durée : 1 jour (6h)**

Objectifs généraux de la formation :

Examiner la place des parents en protection de l'enfance nécessite de cerner l'ensemble des enjeux, notamment dans le cadre du placement. Cette formation explore le cadre juridique sous-jacent à l'accompagnement des parents et de la famille élargie, mais également les modalités de participation à l'éducation de leur enfant dans ce cadre contraint. Elle vise à :

- Intégrer la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance en fonction des droits de l'enfant et de ses proches
- Adapter sa posture professionnelle au regard des droits et prérogatives des titulaires de l'autorité parentale

Public : Professionnels intervenant en protection de l'enfance

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- La co-construction de l'accompagnement
 - L'évolution de la place des familles dans l'accompagnement en protection de l'enfance
 - Une formalisation de l'accompagnement au sein du projet d'établissement
 - Les différents niveaux de participation en référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques de l'HAS
 - L'objectivation des compétences parentales : reconnaître les compétences expérientielles des parents
 - Du projet pour l'enfant au projet personnalisé : quelle place pour les parents ?
- Les fondements juridiques de la place des familles
 - Rappels sur l'attribution et les prérogatives de l'autorité parentale
 - La définition des actes usuels
 - Les aménagements de l'autorité parentale : focus sur la notion de délaissement parental
- Les limites et les leviers du travail avec les familles
 - Les représentations des familles
 - Les représentations des professionnels et les postures (sachant, expert, assistance...)

Objectifs pédagogiques :

- Questionner et organiser la participation des parents dans l'accompagnement de l'enfant au cours du placement (projet d'établissement, contractualisation, information, co-construction du projet personnalisé, ...)
- Identifier les prérogatives des titulaires de l'autorité parentale
- Différencier les actes relevant de l'ASE et/ou des parents dans le cadre d'un placement : actes usuels et non usuels
- Distinguer les situations où se pose la question du délaissement parental
- Reconnaître et questionner les représentations concernant les familles afin d'adapter sa posture professionnelle pour une co-construction de l'accompagnement

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, études de situations, partages d'expériences

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 25 novembre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 5 octobre 2021
- Strasbourg : 21 septembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Comprendre les nouveaux enjeux et l'articulation des acteurs du dispositif de la Protection de l'Enfance



... **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation. Il comprend à la fois des mesures de prévention, une organisation du repérage et du traitement des situations de danger et des mesures d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille. L'articulation des acteurs est complexe et les enjeux autour de l'intérêt de l'enfant sont multiples et en constante évolution.

Cette formation vise à :

- Comprendre l'organisation du secteur de la Protection de l'Enfance
- Mesurer les enjeux des évolutions législatives du secteur et les incidences sur l'évolution des pratiques professionnelles

Public : Professionnels concourant à la protection de l'enfance ou ayant un intérêt pour le secteur

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1.

- Les enfants, à protéger :
 - La notion d'enfant en danger, en risque ou maltraité : signes et facteurs de risques
 - De l'intérêt de l'enfant à la prise en compte des besoins fondamentaux : le rapport de consensus, la Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection :
 - Le rôle des différents acteurs dans la prévention : PMI, Education Nationale, SNATED
 - Le recueil et l'élaboration des situations préoccupantes : la CRIP
 - L'évaluation de la situation de l'enfant : le Projet Pour l'Enfant (PPE)
- Panorama des différents niveaux de protection : distinction de la protection administrative et de la protection judiciaire (civil et pénal)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes dimensions de la Protection de l'Enfance (prévention, investigation, protection)
- Expliquer les évolutions législatives entre la loi du 05 mars 2007 relative à la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Repérer les différents acteurs de la protection de l'enfance et connaître leurs missions respectives

Jour 2.

- Organisation de la réponse à apporter à la situation de danger au plan civil :
 - Les mesures d'investigation ordonnées par le magistrat
 - Les mesures d'accompagnement en milieu ouvert : interventions administratives (AED, AESF, TISF, ...) et judiciaires (AEMO, MJAGBF, MJM)
 - Les mesures d'accueil et de placement : l'OPP, les différentes formes d'accueil de l'enfant
- Les nouveaux enjeux du secteur de la protection de l'enfance
 - L'évolution des publics : les MNA, les enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement, ...
 - Les impacts de la Loi de 2016 dans les relations avec les familles
 - La prise en compte de la notion de parcours dans la situation des jeunes majeurs
 - La désinstitutionalisation dans le secteur de la Protection de l'enfance : le placement à domicile (PAD) ou hors les murs.

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les mesures d'accompagnement et les mesures de protection de l'enfant
- Evaluer l'impact de l'évolution des publics et des modalités d'accompagnement sur les pratiques professionnelles

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, cas pratiques, partage d'expériences

Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 18 et 19 mai 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 27 et 28 janvier 2021
 - Strasbourg : 16 et 17 septembre 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Objectifs généraux de la formation :

- Cette formation a vocation à consolider les connaissances de base nécessaires au travail d'évaluation en protection de l'enfance :
- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
 - Repérer les risques au développement de l'enfant
 - Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences

Public : Professionnels travaillant en protection de l'enfance et en charge de l'accompagnement du projet pour l'enfant

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : Le cadre législatif (Distanciel)

- L'évolution législative de 2007 à nos jours
- Rappel sur les droits de l'enfant

Objectifs pédagogiques :

- Intégrer l'évolution législative et les actualités d'un secteur en plein mouvement
- Définir les différents concepts législatifs et réglementaires

Module 2 : Le développement psycho-affectif de l'enfant (Distanciel)

- Les étapes du développement psycho-affectifs
 - Les grandes théories développementales
 - La théorie de l'attachement
 - Les apports des neurosciences

Objectifs pédagogiques :

- Définir les différents concepts théoriques idoines à la conférence de consensus
- Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant

Module 3 : Les fondements de l'évaluation des besoins de l'enfant (Distanciel)

- La conférence de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- Les notions de risques et de facteurs de risques
- L'évaluation des compétences parentales et la mobilisation de ces dernières

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la théorie des besoins fondamentaux
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Repérer et mobiliser les compétences parentales

Module 4 : Méthode de construction du projet en fonction des besoins identifiés. (Présentiel)

- Les fondements de l'évaluation : fondements juridiques et démarche méthodologique
- L'évaluation dans le projet
- La pluridisciplinarité au service d'une évaluation structurée
- La traduction de l'évaluation en objectifs
- L'évaluation tout au long du parcours au regard des besoins : la construction d'un plan d'action partagé

Objectifs pédagogiques :

- Analyser sa pratique au regard des connaissances acquises
- Découvrir d'autres pratiques évaluatives
- S'approprier la méthodologie de projet
- Mettre en œuvre une évaluation tripartite.

Modalités pédagogiques :

- En présentiel : Etudes de cas. Travaux en sous-groupe. Apports théoriques.
- En distanciel : Apports théoriques, étude de documents, tests en ligne et jeux sérieux. Visionnage de vidéo
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Test de connaissance en début de parcours et à chaque fin de module sous la forme d'un questionnaire.
- Quizz de connaissances au début de la journée en présentiel.
- Questionnaire individuel à la fin de la journée en présentiel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2300€
- Non-contribuants : 2890€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 305€/personne
- Non-contribuants : 415/personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : 6 avril au 28 mai 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 3 juin 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 1^{er} juin 2021
- Strasbourg : 1^{er} juin 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Mineurs non accompagnés : suivi, partenariats et dispositifs

→ Nouveau format



... Durée : 3h en distanciel + 6h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à renforcer les connaissances des professionnels accompagnant le mineur non accompagné (MNA) sur l'ensemble des étapes de l'accompagnement de ces enfants (évaluation, reconnaissance du statut, et suivi) ainsi que les multiples partenaires et dispositifs pouvant contribuer au respect de leurs droits fondamentaux.

Cette formation vise à :

- Concevoir son action au regard des dispositifs existants et des acteurs du territoire pour mieux coordonner les parcours
- Construire son accompagnement en intégrant les spécificités liées au statut de MNA, tout en respectant le cadre de la protection de l'enfance

Public : Professionnels du secteur de la protection de l'enfance

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : Analyse des étapes du parcours liés au statut de MNA (Distanciel)

- Partie 1 : Identifier les contraintes et les objectifs lors de l'arrivée sur le territoire et le repérage par les autorités
- Partie 2 : Identifier les contraintes et les objectifs lors de la prise en charge par la protection de l'enfance
- Partie 3 : Identifier les contraintes et les objectifs lors du processus d'évaluation
- Partie 4 : Identifier les contraintes et les objectifs liés à la reconnaissance du statut de MNA
- Partie 5 : Identifier les contraintes et les objectifs au cours de l'accompagnement dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et identifier les étapes du parcours d'un Mineur Non Accompagné et analyser leurs conséquences pour la personne.

Module 2 : L'accompagnement des MNA au regard de droits fondamentaux de l'enfant (Présentiel)

- Le droit à la protection et à l'identité : les modalités de protection au quotidien, la reconnaissance d'un statut juridique dans le cadre de la protection de l'enfance
- Le droit à la santé : repérage, accès aux soins, outils et partenariats
- Le droit à l'éducation : l'identification des capacités, la construction d'un projet scolaire et professionnel
- Le droit à la participation : la construction d'un projet d'accompagnement et ses contraintes temporelles et administratives, les modalités de construction du Projet pour l'Enfant et du Projet Personnalisé ainsi que leur articulation

Objectifs pédagogiques :

- A partir des difficultés ayant émergé dans le travail mené en distanciel, identifier les dispositifs et outils existants, permettant de pallier ces contraintes.
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services
- Faire émerger une articulation des pratiques

Modalités pédagogiques :

En distanciel :

- Pour chaque module, après quelques apports théoriques les participants seront invités à mener une analyse individuelle des contraintes et dégager des objectifs de travail.

En présentiel :

- Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Identification des enjeux liés aux différentes étapes du parcours du jeune
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1730 €
- Non-contribuants : 2170 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 230 €/personne
- Non-contribuants : 310 €/personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : du 11 octobre au 17 novembre 2021
Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 18 novembre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 19 novembre 2021
- Strasbourg : 23 novembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

L'accompagnement d'enfants ayant des difficultés psychologiques



■ ■ ■ **Durée** : 6h dont 2h de classe virtuelle (en visioconférence)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation expose les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS et permet de :

- S'approprier le contenu des RBPP
- Identifier les pratiques qui permettent de mieux comprendre les difficultés psychologiques des enfants « particulièrement en souffrance »
- Construire la priorisation des interventions et leur coordination
- Éviter et anticiper les ruptures dans le parcours institutionnel de ces enfants.

Public : ■ Dans le champ de la protection de l'enfance : Professionnels des établissements et services prenant en charge habituellement des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, mettant en œuvre des mesures éducatives ;

■ Dans le champ du handicap : Professionnels des ITEP, SESSAD et IME

Prérequis : Aucun prérequis

Programme (en distanciel uniquement) :

Module 1 : Qui sont ces enfants ?

- Profil des enfants concernés
- De multiples appellations
- Des causes multifactorielles

Module 2 : La préparation de l'accueil et de l'admission

- Mobiliser les ressources
- S'inscrire dans les protocoles de fonctionnement
- Participer à l'analyse interinstitutionnelle
- Préparer la phase d'accueil
- Apaiser et rassurer l'enfant

Module 3 : Le projet d'accompagnement

- Définir les facteurs de risques et de protection
- Observer les modes de capacités de gestion des émotions, de communication et les interactions sociales de l'enfant
- Mener les investigations complémentaires concernant la scolarité de l'enfant
- Affiner les besoins de l'enfant à travers les synthèses interdisciplinaires
- Intégrer la gestion des crises dans le projet de l'enfant
- Formaliser le projet personnalisé
- Analyses et formations à mener au sein de chaque établissement d'accueil

Module 4 : Classe virtuelle d'une durée de 2h en visioconférence

- Echanges entre les participants, partage d'expériences (difficultés, pistes)

Objectifs pédagogiques :

- Définir le profil des enfants ayant des difficultés psychologiques
- Schématiser le protocole de fonctionnement
- Expliciter la phase de l'accueil et la construction du projet d'accompagnement personnalisé
- Concevoir les futures actions à mettre en œuvre au sein de son établissement ou service

Modalités pédagogiques :

- Présentation numérique, étude de documents, diffusion de ressources
- Classe virtuelle

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires en début de parcours.
- Chaque module est ponctué d'un questionnaire d'évaluation des connaissances.
- Analyse de situation par le speedboat

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 150€ par personne
- Non-contribuants : 210€ par personne

Lieux et dates :

- Période ouverte pour le distanciel : du 8 mars au 12 avril 2021
- Date de la classe virtuelle : 12 avril 2021, 14h-16h
- Date d'inscription au plus tard à la formation en classe virtuelle : 9 avril 2021

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Accompagnement à la fin de vie

... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Les lois Léonetti et Léonetti-Clayes, en 2005 et 2016 ont mis le projecteur sur les droits des personnes en fin de vie. Au-delà du cadre législatif qui sera traversé, la formation vise à apporter aux professionnels des éléments sur la reconnaissance de la personne, son accompagnement et sa prise en charge, le respect de ses droits et sa qualité de vie, sont essentielles. Ainsi la formation vise à :

- Former des personnes ressources susceptibles d'accompagner la personne dans ses choix et les professionnels dans leur accompagnement dans le cadre de la fin de vie
- S'inscrire dans une démarche collective concourant à la bientraitance de la personne en fin de vie
- Questionner les pratiques professionnelles et l'organisation de la structure en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Public : Professionnels des structures intervenant auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap et des personnes âgées

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Le cadre législatif de la fin de vie :
 - Loi Léonetti du 22 avril 2015
 - Loi Léonetti-Clayes du 2 février 2016
 - Dispositions prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015
- La démarche palliative et les soins palliatifs
- Projet d'équipe :
 - Coordination et cohérence des interventions.
 - Soutien des professionnels.
- Accompagnement des proches et des autres résidents

Objectifs pédagogiques :

- Décrire les dispositions législatives relatives à la fin de vie (directives anticipées, sédation profonde)
- Identifier les enjeux éthiques au regard des droits de la personne accompagnée
- Prévoir les modalités de mise en œuvre de la démarche palliative et des soins palliatifs, ainsi que la mobilisation des ressources du territoire (partenariats, EMSP, LSP, ...)
- Connaître les dispositifs d'information et de soutien de la personne et de ses proches dans la période de fin de vie
- Formuler des pistes d'amélioration dans l'accompagnement en fin de vie



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exemples et partages de pratiques au sein des ESMS
- Travaux en sous-groupes

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- En fin de formation : carte conceptuelle - ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€/personne
- Non-contribuants : 205€/personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 30 mars 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 26 janvier 2021
- Strasbourg : 27 janvier 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.



Protéger une personne majeure vulnérable : de la diversité des mesures à leur mise en œuvre

... **Durée** : 6h en présentiel + 2h de classe virtuelle + 4h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

Lorsqu'une personne majeure est placée sous une mesure de protection, sa capacité juridique est confiée partiellement ou totalement à un mandataire judiciaire familial ou professionnel. La personne protégée conserve toutefois des possibilités d'exercice de ses droits et libertés et une marge d'autonomie qu'il convient de lui préserver en tenant compte de ses capacités et du cadre de la loi.

Cette formation vise donc à :

- Comprendre le dispositif de protection juridique des majeurs
- Proposer des réponses adaptées en termes de protection lors de l'accompagnement de personnes vulnérables
- Accompagner les majeurs protégés dans leurs relations avec les mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)

Public : Professionnels des structures accueillant des majeurs protégés

Pré-requis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1. Le Dispositif législatif de 68 à aujourd'hui : évolution du regard porté sur le majeur protégé (*Distanciel*)

Module 2. Les acteurs de la protection juridique des majeurs (*Distanciel*)

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Différencier les principaux textes législatifs à l'origine du système de protection des majeurs en France et indiquer leurs impacts dans la pratique des mesures de protection juridique pour adulte.
- Repérer les principes qui fondent la décision du magistrat en matière de mise sous protection d'un majeur vulnérable
- Identifier les professionnels chargés des mesures de protection
- Identifier le réseau de partenaires constitué autour du majeur protégé

Module 3. Profil des personnes vulnérables bénéficiaires d'une mesure de protection (*Classe virtuelle*)

- A partir du rapport de l'ANCREAI, élaboration du profil et des caractéristiques des personnes à protéger
- Les conditions d'une mesure de protection : cas pratiques en lien avec la vulnérabilité de la personne accompagnée

Objectifs pédagogiques de la classe virtuelle :

- Repérer les différentes formes de vulnérabilité
- Définir les caractéristiques des majeurs protégés
- Analyser et identifier les situations qui nécessitent une demande de mesure de protection

Module 4. Présentation et pratiques des différentes mesures de protection juridique (*Présentiel*)

- Le mandat de protection future
- L'habilitation familiale
- Les mesures de sauvegarde de justice, de curatelle et de tutelle
- Au travers de cas pratiques, présentation des actes qui relèvent du pouvoir de décision de la personne et ceux qui impliquent sa responsabilité.
- Travail en sous-groupes sur des thématiques liées à la vie privée, au logement, à la santé, droit de vote...

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Identifier les personnes concernées et les conditions de mise en œuvre de chaque mesure
- Identifier le statut des actes qui relèvent strictement de la personne protégée
- Reconnaître les situations où le majeur protégé engage sa responsabilité
- Repérer les paradoxes éthiques en matière de droits et libertés et les éléments de droit qui fondent l'intervention des mandataires

Module 5. La place du majeur protégé dans la vie et dans l'exercice de sa mesure de protection (*Distanciel*)

Module 6. Les obligations du mandataire (*Distanciel*)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les tâches à réaliser par un MJPM
- Repérer les obligations liées à la fonction et les contrôles sur la gestion de la mesure de protection
- Repérer les bonnes pratiques relatives à la participation du majeur protégé et adapter sa posture professionnelle
- Identifier les actes dans lesquels le majeur protégé doit être accompagné

Modalités pédagogiques :

- En distanciel :
 - Apports de connaissances, ressources pédagogiques en ligne
 - Lors de la classe virtuelle :
 - apports théoriques, cas pratique
 - En présentiel :
 - apports théoriques, échanges entre les participants
 - Apports de connaissances, travail en sous-groupe sur des situations pratiques
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour évaluer les connaissances en début de parcours de formation.
- Chaque module en distanciel est suivi d'un module d'évaluation sous forme de quizz
- Des quizz marqueront ensuite le début et la fin de la journée en présentiel

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 305€/personne
- Non-contribuants : 415€/personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : 10 mai au 2 juillet 2021

Présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 15 juin 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 3 juin 2021
- Strasbourg : 10 juin 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Perfectionnez vos pratiques et vos outils (PRAT)

- Accompagnement à la démarche d'**évaluation interne**.....46
- Accompagnement à l'écriture du **projet d'établissement ou de service**47
- **Analyse des pratiques** professionnelles48
- La circulation de l'information à caractère **secret** : entre partage d'information et **secret professionnel**49
- **Communication assertive** : mieux se connaître pour mieux s'affirmer50
- Constituer et gérer le **dossier de la personne accompagnée**51
- Construire la **méthodologie de gestion du dossier** de la personne accompagnée.....52
- **Coordination d'équipe** / d'unité53
- Donner une place à la **parole des usagers** grâce au **questionnaire** de satisfaction54
- Groupe de **co-développement** intersectoriel55
- La **juste distance éducative** dans les postures professionnelles : apprendre à se situer ...56
- Mission et fonctionnement d'un **Conseil de la Vie Sociale (CVS)**.....57
- Optimiser vos **écrits professionnels**58
- Prévenir et gérer les situations de **violence**59
- **Projet personnalisé** : construction de l'outil d'évaluation et de projet.....60
- **Projet personnalisé** : méthodologie d'élaboration et d'actualisation.....61
- **Questionnaire de satisfaction** : comment recueillir la parole des usagers62
- S'approprier les nomenclatures **SERAFIN**. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles63
- **Travailler avec les émotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants64
- **Travailler ensemble** : repérer les effets de groupe65



Accompagnement à la démarche d'évaluation interne



■■■ **Durée** : 7 jours, soit 42h (Adaptation possible en fonction des besoins et de la demande de la structure)

Objectifs généraux de la formation :

La démarche d'amélioration continue de la qualité est devenue une action incontournable dans les structures sociales et médico-sociales avec la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Afin de formaliser cette dynamique dans la structure à la suite de la démarche d'évaluation interne, le CREAL propose l'application ARSENE et accompagne les professionnels dans le cadre de cette formation à :

- Améliorer la compréhension de enjeux de l'évaluation interne dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité
- Interroger les pratiques et les outils mis en place au sein de la structure par l'identification de points forts et de pistes d'amélioration

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Pour l'organisation des séances de travail : ■ Nombre de PC ou de tablettes requis selon l'importance du groupe ■ Accès internet

Programme :

■ Phase d'appropriation : formation à l'utilisation du référentiel ARSENE

- Présentation de la structuration de l'application ARSENE et de ses fonctionnalités
- Les participants sont formés à l'évaluation des pratiques professionnelles sur la base des éléments d'appréciation du référentiel (étayés de critères de qualité)
- Penser et organiser la participation des bénéficiaires à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu

■ Travaux sur les différents domaines d'ARSENE du J1 (après-midi) au J6 (matin)

- Analyse collective des éléments d'appréciation des différents domaines du référentiel avec approfondissement et apports théoriques et réglementaires (textes législatifs et réglementaires, Recommandations de bonnes pratiques de la HAS (ANESM), ...).

■ Elaboration du plan d'amélioration continue de la qualité du J6 (après-midi) au J7

- L'élaboration des objectifs opérationnels et la construction des **fiches-actions**
- Le suivi du **plan d'amélioration de la qualité**
- La **préparation de l'évaluation externe**

Objectif pédagogiques :

- Mobiliser un référentiel qualité et favoriser son appropriation par les équipes
- Critiquer les pratiques professionnelles pour identifier des pistes d'amélioration et les points forts de l'équipe
- Réaliser des fiches actions et élaborer une planification de la démarche qualité

Modalités pédagogiques :

La démarche d'accompagnement proposée passe par la **mobilisation du référentiel ARSENE**, et l'appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS (ANESM).

Promouvoir une culture professionnelle partagée de la qualité, l'inscrire dans les compétences nécessaires au cœur des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demande de **favoriser la participation des différents professionnels** des établissements et services.

- De plus, l'**association des usagers et/ou de leurs représentants légaux** sera réfléchi tout au long de la démarche. En fonction des établissements et services, plusieurs méthodologies d'association peuvent être envisagées : enquête de satisfaction, présence sur un temps défini, sur des thèmes spécifiques, sur les comités de pôle, échanges au sein du CVS...

Suivant le volume de jours, des travaux en intersessions devront être prévus.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation initiale des connaissances par un quizz en début de formation
- Evaluation des acquis en termes de connaissances des RBPP, de la méthodologie de l'évaluation interne et de la DACQ, au travers des saisies effectuées dans le référentiel et dans les échanges autour des pratiques professionnelles
- Elaboration du rapport d'évaluation interne

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 8120 €
- Non-contribuants : 10150 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Accompagnement à l'écriture du projet d'établissement ou de service



... **Durée** : 5 jours en présentiel, soit 30 heures (Adaptation possible en fonction des besoins et de la demande de la structure)

Objectifs généraux de la formation :

Il ressort de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale l'obligation de disposer dans chaque structure d'un projet d'établissement ou de service. Ce projet a vocation à évoluer dans le temps, de part l'actualisation tous les 5 ans posée dans la loi, mais également pour tenir compte de l'évolution des besoins du public accueilli et de fait de l'évolution des prestations de la structure. Ainsi, la formation proposée vise à accompagner les professionnels dans l'actualisation ou l'écriture du projet à :

- Faire le point sur les lignes de force structurant le fonctionnement des établissements et services :
- Mieux connaître et appréhender la situation des personnes accueillies ou accompagnées :
- Mettre en place des moyens techniques et organisationnels en vue de faciliter l'adaptation au travail au regard des exigences spécifiques de l'accompagnement dans chacune des structures.
- Identifier des choix institutionnels en conformité avec les orientations associatives, tenant compte des exigences administratives dans un environnement économique donné.
- Organiser les moyens à mettre en faisant déjà l'inventaire et l'analyse de ce qui se fait.
- Développer une méthode de travail facilitant la démarche d'écriture.

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

En amont de l'accompagnement des structures à l'actualisation de leur projet, le CREAI réalisera une analyse documentaire à partir du projet actuel de l'établissement, des rapports d'évaluation interne et externe, et du CPOM, s'il existe (0,5 jour en non présentiel).

Étape 1 – Formation théorique (1 demi-journée) (en présentiel)

- La méthodologie du projet institutionnel
- Les sources des projets institutionnels
- La méthodologie utilisée

Étape 2 – Accompagnement à l'actualisation des projets d'établissement ou de services (4,5 jours en présentiel)

- Séquence 1 – Le cadre institutionnel d'accueil, le public accompagné et l'offre de service
- Séquence 2 – L'organisation de la structure
- Séquence 3 – Les principes d'intervention en faveur d'une culture de bientraitance et leur mise en œuvre
- Séquence 4 – Les objectifs d'évolution, de progression et de développement : plans d'action et fiches-action

Étape 3 – Rédaction des projets d'établissement ou de service (2 jours en non présentiel)

Cette étape sera réalisée par des allers-retours entre l'intervenant du CREAI et la direction de la structure pour :

- Reprise et structuration par l'intervenant du CREAI des notes des groupes de travail au cours des différentes séquences de travail
- Validation des écrits par chapitre avec la Direction
- Compléments d'informations si besoin, pour nourrir la rédaction.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les enjeux d'un projet d'établissement et les points clé du projet
- Décrire les missions, le fonctionnement et la structure de l'organisation de l'établissement
- Écrire les différentes parties du projet d'établissement
- Questionner la structuration de l'établissement au regard des besoins du public accompagné

Modalités pédagogiques :

L'actualisation du projet d'établissement ou de service nécessite la participation directe et/ou indirecte de tous les professionnels de l'institution. Cela suppose un mode d'organisation qui permette à chacun d'apporter sa contribution au travail accompli.

- Pour cela, la méthode pédagogique peut s'appuyer sur :
 - Les apports théoriques sur l'élaboration technique d'un projet et la méthodologie de l'écriture
 - Les apports théoriques complémentaires sur les thèmes à travailler
 - La fourniture des documents et références théoriques correspondants
 - L'animation de séquence d'échanges et de débat entre les participants
 - L'utilisation de la vidéo-projection
- Chaque séquence de l'étape liée à l'accompagnement à l'actualisation des projets d'établissement ou de service sera organisée à partir de travaux en petit groupes sur les différentes thématiques suivant une trame de questionnement/guide.
- Un groupe permanent (comité technique d'actualisation du projet) est constitué : Les membres de ce groupe assistent à l'ensemble des réunions animées par l'intervenant du CREAI. Ces derniers :
 - assurent en groupe restreint la lecture du projet actuel.
 - arrêtent la structuration du plan du projet actualisé, en s'appuyant notamment sur les supports fournis par l'intervenant du CREAI
 - déterminent les principaux éléments nouveaux à inclure dans le projet actualisé et les reformulations ou précisions nécessaires
- La mise en forme (rédaction) de ces éléments de fond sera assurée par l'intervenant du CREAI.

Modalités d'évaluation :

- Un quizz en début de formation pour évaluer les connaissances des participants.
- Écriture des différentes parties du projet d'établissement ou de service

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 7925 €
- Non-contribuants : 9375 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Analyse des pratiques professionnelles

... Durée : variable suivant la demande

Objectifs généraux de la formation :

L'analyse des pratiques professionnelles est une des composantes indispensables de l'amélioration de l'accompagnement proposé à tous les publics, quelle que soit leur situation. Il s'agit au travers de cette action de :

- Accompagner les professionnels impliqués dans des accompagnements quotidiens à clarifier les situations éducatives et d'accompagnement qu'ils rencontrent
- Mutualiser et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe
- Développer la coopération et renforcer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe
- Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité en matière d'interventions

Public : Tous professionnels du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Les éléments théoriques et les pistes de réflexion s'appuieront sur les situations professionnelles exposées par l'équipe.

Chaque demi-journée est construite en trois phases :

- Phase 1 : Exposé de la situation à partir d'un écrit préalable rédigé par les professionnels. Mise en évidence des enjeux de tel ou tel choix d'action, le ou les problèmes identifiés, les actions menées par le professionnel, ressentis et émotions par rapport à cette situation
- Phase 2 : Explicitation de la situation par un questionnement du groupe.
- Phase 3 : Analyse de la situation par la formulation d'hypothèses sur le sens du comportement des différents acteurs, en cherchant à se détacher des idées toutes faites, et favoriser l'orientation des investissements de pensée et d'action vers ce qui nous importe, la personne accompagnée ; éclairage et lien avec des situations similaires ou proches et partage d'expériences.

Objectifs pédagogiques :

- Présenter et analyser les situations éducatives et d'accompagnements rencontrés dans leurs différentes dimensions.
- Être à l'écoute des membres de l'équipe.
- Questionner avec bienveillance la situation analysée.
- Proposer des axes d'amélioration.

Modalités pédagogiques :

- La méthodologie retenue s'appuie notamment sur les apports de situations du groupe enrichies par des apports théoriques.
- Trame descriptive des situations analysées
- Interactions sur la base de cas pratiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles. Synthèse réalisée par le formateur et remise aux participants

Modalités d'évaluation :

A chaque séance, recueil des situations rencontrées et des besoins exprimés puis à la fin, recueil de «ce que je retiens, qu'est-ce que cela m'apporte dans ma pratique»

Durée : Séances de 3h

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 580€/séance
- Non-contribuants : 725€/séance

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel



■ ■ ■ **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

« Parce qu'il n'est pas d'homme sans secrets, l'idée même d'être totalement transparent aux yeux d'autrui nous est sujet d'effroi ». L'accompagnement en ESMS nécessite l'interaction de nombreux professionnels en pluridisciplinarité. Toutefois, la loi dispose que « doit être assuré aux personnes accueillies, le droit au respect de la vie privée et à la confidentialité des informations la concernant ».

Cette formation vise ainsi à :

- Comprendre la législation relative au secret professionnel et au respect de la vie privée
- Analyser les éléments relatifs à la circulation de l'information dans la structure
- Adapter le circuit de l'information dans le respect des droits de la personne accompagnée

Public : Professionnels des structures sociales et médico-sociales

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 : Approche juridique du secret professionnel : conditions, sanctions et dérogations

- Définition de la notion de secret professionnel et des notions connexes (discrétion, confidentialité, réserve)
 - Fondements juridiques de la notion de secret professionnel :
 - Les personnes tenues au secret professionnel
 - Les caractéristiques des informations à caractère secret
 - La violation du secret professionnel et les sanctions
- Les dérogations au secret professionnel
 - Les conditions du partage d'informations à caractère secret
 - Les obligations ou autorisations à révéler prévues par la loi.

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Distinguer les notions de confidentialité, secret professionnel et informations à caractère secret
- Identifier les situations où s'applique le secret et la confidentialité

Jour 2 : Les informations à caractère secret et la communication en équipe

- Les enjeux et difficultés de la communication en équipe
- Le transfert d'informations au travers des outils de la structure
 - Les transmissions
 - Le projet personnalisé
 - L'outil informatique
 - Le dossier de la personne

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments relatifs à la circulation de l'information dans la structure
- Adapter le circuit de l'information et le contenu des échanges dans le respect des droits de la personne accompagnée



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas

Modalités d'évaluation :

- Quizz de début de formation pour évaluer les connaissances des participants
- Quizz de fin de formation pour évaluer les acquis de la formation

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 14 et 15 décembre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 23 et 24 septembre 2021
- Strasbourg : 27 et 28 mai 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Communication assertive : mieux se connaître pour mieux s'affirmer



■■■ Durée : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives
- Identifier les obstacles les plus fréquents à la communication
- Comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres

Public : Professionnels de tous secteurs désireux de mieux comprendre son fonctionnement communicationnel et souhaitant le faire évoluer pour être assertif dans ses relations professionnelles

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 : De la notion de communication à la notion d'émotions

- Présentation de la notion de communication de manière ludique
- Les pièges et les facilitateurs
- Les notions de positions de vie
- Les outils favorisant la communication saine et respectueuse
- Développer les compétences qui aident à faire face aux difficultés de la vie.
- Les émotions et la mécanique en jeu
- Une porte d'entrée vers l'assertivité
- Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

Jour 2 : Les outils de communication : des aides pour construire un comportement assertif

- L'assertivité ou comment s'affirmer sans agresser (ni fuir ou manipuler)
 - Exercices pour savoir dire non
 - Emettre une critique
 - Gérer un conflit
 - Faire un compliment, une demande
- Approfondissement des notions au regard des pratiques rencontrées :
 - Analyse de situations rencontrées suite à la formation
 - Pour aller plus loin, travail sur la gestion des conflits
 - Faire émerger un positionnement collectif ancré dans la pratique et structurant pour les pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- Revoir les grandes notions liées à la communication et apprendre à développer une communication saine et respectueuse
- Acquérir des outils de communication assertive et de Communication non violente
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle



Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives. Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Modalités d'évaluation :

- Un quizz numérique (Kahoot) permet de mesurer les acquis à l'entrée en formation.
- Travaux en sous-groupes ou en individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre.
- Tout au long du parcours, des exercices de mise en situation, permettent d'évaluer l'acquisition au fil de la journée.

Formation intra :

- Tarifs 2021 en formation intra** (pour un groupe de 15 personnes maximum) :
- Contribuants au CREAI : 2320€
 - Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

- Tarifs 2021 en formation inter :**
- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
 - Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 9 et 10 mars 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 11 et 12 mars 2021
 - Strasbourg : 28 et 29 septembre 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Constituer et gérer le dossier de la personne accompagnée



■ ■ ■ **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Entre coordination et confidentialité, les enjeux autour du dossier sont forts. Il s'agit de disposer d'un outil efficient et efficace pour tous malgré les contraintes et différentes missions de chacun tout en appliquant une réglementation complexe aux origines diverses.

La formation vise à :

- Maîtriser l'aspect juridique organisant la création et la gestion du dossier de l'utilisateur
- Optimiser l'utilisation du dossier comme outil de travail
- Améliorer les procédures de création, de gestion et d'archivage du dossier dans le respect des droits de l'utilisateur

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

1^{er} jour : un dossier efficace pour tous les acteurs et respectueux de la vie privée de l'utilisateur

- Les aspects théoriques, la réglementation et les recommandations entourant le dossier de la personne accompagnée
 - Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation selon la recommandation de la DGAS
 - Les références au contenu du dossier dans la loi
 - L'apport de la législation quant à la protection des données : le principe de minimisation
- La confidentialité dans la gestion du dossier
 - Définition des notions et des intérêts en présence
 - Les conditions du partage d'informations selon la loi de janvier 2016
- L'informatisation du dossier :
 - Avantages et inconvénients
 - Les exigences de l'outil informatique au regard du texte européen relatif à la protection des données : la protection, la sécurité, l'effacement des données
- Conservation et archivage du dossier
 - Définition des notions
 - La durée de conservation du dossier selon la recommandation de la CNIL

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Identifier les bonnes pratiques en matière de création, de gestion et d'organisation du dossier de la personne accompagnée
- Schématiser la gestion du dossier de la personne accueillie dans la structure

2^{ème} jour : le dossier et les droits de l'utilisateur, héritage de la loi de 2002 et du règlement européen sur la protection des données

- Le droit d'accès
 - Les dispositions de la loi de 2002 : quelles possibilités, quelles interprétations ?
 - Les conditions de l'exercice du droit d'accès : quelle procédure ?
- Le droit à l'information
 - Au moment de la collecte : quelles mentions à insérer, dans quels supports ?
 - Au moment de la rencontre avec la personne concernée
 - Exercice d'écriture de mention : les éléments obligatoires et modalités possibles
- Le consentement
- Les autres droits : rectification, opposition, effacement, la portabilité des données

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Définir les règles de fonctionnement attachées au dossier de la personne et les modalités permettant la sécurité des informations
- Prévoir les modalités d'exercice des droits de la personne accompagnée avec l'accès au dossier et le partage des informations

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- Mises en situation,
- Cas pratiques,
- Partage d'expériences

Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- Exercice de mise en pratique



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 12 et 13 octobre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 30 novembre et 1^{er} décembre 2021
- Strasbourg : 9 et 10 novembre 2021
(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Construire la méthodologie de gestion du dossier de la personne accompagnée



... Durée : 3 jours (18h)

Objectifs généraux de la formation :

En matière de constitution et de gestion du dossier de la personne accompagnée, les recommandations vont dans le sens d'un dossier unique organisé de la même manière quels que soient les professionnels, leurs besoins et leurs contraintes. Ainsi, une réflexion pluridisciplinaire est nécessaire pour penser une méthodologie efficiente et adaptée aux pratiques des professionnels et à l'environnement de la structure, voire de l'association.

La formation vise à :

- Maîtriser l'aspect juridique organisant la création et la gestion du dossier de l'usager
- Optimiser l'utilisation du dossier comme outil de travail
- Mettre en place une méthodologie de gestion du dossier de la personne accompagnée

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1

- Les aspects théoriques, la réglementation et les recommandations entourant le dossier de la personne accompagnée
 - Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation selon la recommandation de la DGAS
 - Les références au contenu du dossier dans la loi
 - L'apport de la législation quant à la protection des données : le principe de minimisation
- La confidentialité dans la gestion du dossier
 - Définition des notions et des intérêts en présence
 - Les conditions du partage d'informations selon la loi de janvier 2016
- L'informatisation du dossier :
 - Avantages et inconvénients
 - Les exigences de l'outil informatique au regard du texte européen relatif à la protection des données : la protection, la sécurité, l'effacement des données
- Conservation et archivage du dossier
 - Définition des notions
 - La durée de conservation du dossier selon la recommandation et les autorisations uniques de la CNIL

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Identifier les bonnes pratiques en matière de création, de gestion et d'organisation du dossier de la personne accompagnée
- Schématiser la gestion du dossier de la personne accueillie dans la structure

Jour 2

- Evaluation du dossier actuellement en place au sein de la structure
- Construction d'un guide méthodologique pour l'élaboration, la gestion et la conservation du dossier de la personne accompagnée

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Evaluer les points forts et les pistes d'amélioration des pratiques et des outils actuels
- Co-construire un guide méthodologique

Jour 3

- Poursuite et finalisation du guide méthodologique
- Mise en pratique de l'outil à partir d'une situation concrète

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Co-construire un guide méthodologique
- Evaluer le guide méthodologique élaboré

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Vidéo-projecteur
- Références bibliographiques
- Supports de formation
- Echanges à partir de la structuration actuelle du dossier

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 3480 €
- Non-contribuants : 4350 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Coordination d'équipe / d'unité

■■■ Durée : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Identifier et appréhender les fonctions de coordinateur d'équipe/ d'unité au sein de l'établissement et leurs limites
- Appréhender les dynamiques de groupe
- Aider les membres de son équipe à mieux définir les objectifs et moyens de leur action, en fonction de leur rôle et de leur statut

Public : Professionnel exerçant les fonctions de coordinateur d'équipe ou d'unité sans responsabilité hiérarchique

Prérequis : Être à un poste ou exercer (dans un proche avenir) les fonctions de coordinateur d'équipe

Programme :

Jour 1 :

- Les multiples facettes de la fonction de coordinateur
- Points de repères : Management transversal : Comment accompagner une équipe sans relation hiérarchique ?

Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Connaître les différents styles de management.

Jour 2 :

- Points de repères (suite) :
 - L'animation de réunion : outils et techniques
 - Les aspects fonctionnels de l'organisation du travail d'équipe
 - Communication écrite et orale
- Exercice des responsabilités au sein de l'équipe (organigramme, fiche de poste, fiche de fonctions, ...)

Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Connaître les différents styles de management.
- Analyser ses fonctions pour se positionner de manière adaptée dans l'organisation de l'ESMS
- Se doter d'outils pour assurer le suivi de ses différents projets
- Animer une réunion de manière efficace



Modalités pédagogiques :

- Pédagogie active et participative basée sur de nombreux exercices individuels à partir de mises en situation proposées par les participants ou l'animateur

Modalités d'évaluation :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation.
- La carte conceptuelle individuelle en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 19 et 10 mars 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 18 et 19 mars 2021
- Strasbourg : 11 et 12 février 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Donner une place à la parole des usagers grâce au questionnaire de satisfaction

→ Nouveau format



■ ■ ■ **Durée** : 6h en distanciel dont 2h de classe virtuelle + 6h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale consolide les droits des personnes accompagnées et leur participation au fonctionnement du service ou de l'établissement. Le questionnaire de satisfaction fait partie des modalités de recueil de la parole des usagers et/ou de leur famille. Le questionnaire et son analyse répondent à des règles méthodologiques permettant une objectivité et un ancrage dans la démarche qualité de l'ESSMS.

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : en distanciel

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Réflexion autour de la notion de satisfaction
- Savoir lire les données quantitatives
- La méthodologie de la construction du questionnaire

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Comprendre les indicateurs nécessaires à la lecture des données statistiques
- Identifier le public et les modalités de passation du questionnaire de satisfaction
- Connaître les éléments essentiels du RGPD
- S'approprier la démarche et la méthodologie de construction du questionnaire
- Construction effective d'un questionnaire de satisfaction et test avec les personnes accompagnées.

Module 2 : en présentiel (6h)

- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement des besoins de l'utilisateur
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Identification des dimensions et variables structurant le questionnaire de satisfaction
- Rédaction des modalités de mises en œuvre de la participation des personnes accompagnées

Module 3 : classe virtuelle (2h)

- Retour sur la mise en œuvre du questionnaire de satisfaction

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quizz et autoévaluation des professionnels sur leur positionnement
- Correction de questionnaires
- Carte conceptuelle : ce que j'ai retenu, ce que je veux mettre en place
- Construction d'une grille et analyse du questionnaire de satisfaction

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2300€
- Non-contribuants : 2890€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.



Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre grâce à l'enrichissement apporté par le groupe les interactions complexes et les enjeux entre les acteurs d'un établissement ou d'un service social ou médico-social.
- Apprendre à être dans la position d'une écoute active dans les différentes situations et interventions
- Développer la capacité d'analyse centrée sur les pratiques et les interactions
- Apprendre à apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées, au regard des diverses problématiques et profils

Public : Professionnels tous secteurs confondus, désireux d'enrichir leur regard sur les pratiques professionnelles

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Séance 1 :

- Présentation du groupe
- Formalisation du règlement de fonctionnement
- Présentation du processus de codéveloppement
- Réalisation d'un premier atelier en six étapes
- Evaluation

Séances 2 à 6 :

- Apports d'éléments théoriques sur tout type de concept qui permettra de mettre en lumière les éléments abordés la séance précédente.
- Réalisation d'un atelier complet en six étapes.
- Evaluation

Objectifs pédagogiques :

- Être en position d'écoute active.
- Développer sa capacité d'analyse.
- Comprendre les concepts clés présents dans les relations éducatives (empathie, forces, accompagnement, projet..)
- Savoir se positionner dans un groupe de professionnels et développer l'intelligence collective.



Modalités pédagogiques :

- Le Codéveloppement professionnel réunit un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles afin d'apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action.
- Les apports théoriques se feront autour de la diffusion d'un texte ou d'une présentation concise d'un concept choisi par le groupe.

Modalités d'évaluation :

- Les stagiaires disposent d'un journal de codéveloppement permettant de recueillir à chaque séance les enseignements qu'ils retiennent pour leur pratique

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 10 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 3480 €
- Non-contribuants : 4350 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 465 € par participant pour le cycle de 6 séances de 3h
- Non-contribuants : 615 € par participant

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 15 février/12 avril/14 juin/20 sept./8 nov./13 déc. 2021
- Vandœuvre-lès-Nancy : 15 février/19 avril/14 juin/13 sept./11 oct./29 nov. 2021
- Strasbourg : 15 février / 19 avril / 21 juin / 13 sept. / 11 oct. / 13 déc. 2021
(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

La juste distance éducative dans les postures professionnelles : apprendre à se situer



... Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation a pour vocation d'aborder la compréhension nécessaire aux professionnels de ce qui se joue dans la relation éducative avec les personnes accompagnées, afin de :

- Comprendre les divers concepts théoriques
- Favoriser le lien avec la pratique
- Adopter une posture professionnelle appropriée dans le cadre de l'accompagnement

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide
- Des représentations autour de la « bonne » proximité ou distance professionnelle
- Approche théorique pour établir une relation « juste » et trouver la « bonne » proximité ou distance dans la relation éducative :
 - Les quatre distances de Hall
 - Quelques concepts inhérents à la relation éducative (transfert, résonance, empathie, ...)
 - Les qualités à développer en tant que professionnel pour établir une « juste » distance
- L'institution et l'équipe interdisciplinaire comme « garde-fous » : quelques « outils » pour garantir la « bonne » distance
- Vers quelles « bonnes » pratiques professionnelles ?

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les enjeux de l'accompagnement et de la relation d'aide
- Être dans une position d'écoute active dans les différentes situations et interventions
- Construire une relation « juste » et trouver la « bonne » proximité auprès des personnes accompagnées

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, mises en situation, étude de cas, travaux en sous-groupes, brainstorming

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Mission et fonctionnement d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS)



■ ■ ■ Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Afin de faciliter un fonctionnement effectif du Conseil de la Vie Sociale (CVS), conforme aux missions dont le dote le décret du 25 mars 2004, et renforcer l'implication des personnes accompagnées dans le fonctionnement institutionnel, la mise en œuvre de cette formation se veut mixte. Elle regroupe à la fois professionnels et usagers élus au sein de cette instance, et permet d'optimiser la cohérence et la cohésion sur les modalités de participation des usagers. Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Comprendre le cadre réglementaire du CVS, ses missions, son rôle et ses modalités de fonctionnement
- Savoir situer le CVS parmi les différentes modalités de la participation des usagers en lien avec leurs droits

Public : Professionnels et personnes accompagnées des structures du secteur social et médico-social, élus du CVS

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- Le Conseil de la vie sociale
 - Les grands principes qui entourent le CVS
 - Quelle obligation pour les établissements
 - La composition du CVS
 - La mission du CVS
- La fonction de représentant au CVS
 - La durée du mandat
 - L'organisation des élections
- La préparation d'une réunion de CVS : avant
 - Le recueil des questionnements, attentes des résidents
 - L'élaboration et la diffusion de l'ordre du jour
- Le déroulement de la réunion : pendant
 - L'animation de la réunion de CVS
 - Les débats et délibérations
- Le suivi des avis et des propositions du CVS : après
 - Comment rendre compte à ceux que l'on représente ?

Objectifs pédagogiques :

- Exercer son rôle d'élu
- Animer une réunion
- Ecrire un ordre du jour, un compte-rendu



Modalités pédagogiques :

- Mise en situation (animation de réunion), exercices pratiques (rédaction d'un ordre du jour, d'un compte rendu)

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire individuel en début et en fin de formation, adapté au niveau de compréhension des usagers

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Optimiser vos écrits professionnels

■■■ Durée : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Dans bien des situations, l'écrit constitue une aide à la décision, et est ainsi susceptible de marquer l'accompagnement des personnes concernées par celui-ci. De fait, l'écrit contribue à la continuité, la pertinence et la qualité des accompagnements. Posséder une méthode rigoureuse pour la production de ses écrits contribue à une plus grande efficacité du professionnel.

La formation vise ainsi à :

- Comprendre les enjeux de l'écrit professionnel (éthique, juridique, qualité de service)
- Intégrer la pratique de l'écrit dans la posture professionnelle
- Améliorer la pratique et l'efficacité de ses écrits

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1. Les enjeux de l'écrit : être objectif

- Les enjeux et les fonctions des écrits professionnels et le droit des usagers
- Les écrits professionnels et responsabilité juridique : notions de confidentialité, secret professionnel et partage d'informations à caractère secret
- Une information utile et objective : transmettre et repérer l'information
- Le choix du vocabulaire et du style d'écriture en fonction des usages de l'écrit

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Connaître les différentes fonctions de l'écrit et l'intérêt de chaque type d'écrit
- Savoir identifier les recueils d'observation et leur analyse en prenant en compte les destinataires de l'écrit
- Construire une dimension éthique
- Maîtriser les éléments de mise en forme
- Connaître les éléments du partage d'informations

Jour 2. Amélioration de vos écrits

Cette journée nécessite que les participants transmettent au formateur des écrits en amont de la formation.

- Les éléments à apporter selon les différents types d'écrits : courrier, rapport d'incident, bilan...
- Evaluation des axes d'amélioration de vos écrits professionnels
- Travail sur la circulation des informations au sein du service ou de l'établissement

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Améliorer la précision de l'écriture professionnelle
- Questionner les différents écrits produits au sein de l'établissement ou du service
- Définir les éléments d'objectivité



Modalités pédagogiques :

- Utilisation des écrits des professionnels pour mettre en perspective leur pratique
- Apports théoriques
- Mises en situation : réflexions sur les représentations et le message véhiculé

Modalités d'évaluation :

- Carte mentale : travail en groupe à partir d'une situation réelle
- Correction d'exercice et d'écrits des professionnels présents
- Ecriture des objectifs d'amélioration

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 29 janvier et 5 février 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 11 et 18 mai 2021
- Strasbourg : 8 et 9 juin 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Prévenir et gérer les situations de violence

■ ■ ■ **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à permettre aux professionnels :

- de percevoir ses réactions face à l'agressivité d'une personne afin de mieux gérer les situations et le stress occasionné par celles-ci
- d'acquérir des attitudes de prévention en fonction des situations rencontrées
- en cas d'intervention, d'être efficace afin d'immobiliser et de préserver l'intégrité physique de la personne présentant des conduites violentes

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1

- Reconnaissance des signes annonciateurs de l'agitation et positionnement par rapport à l'agresseur
 - La notion de distance (distance physique), ou distance de sécurité
 - Travail sur la respiration (gérer son stress face à l'agressivité)
 - Travail sur des situations vécues par les stagiaires sur leur lieu de travail, réflexions sur les possibilités d'améliorer les techniques d'intervention
- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur
 - Travail sur différentes techniques d'immobilisation avec contraintes articulaires (à partir d'une pratique de « non-violence »)
 - Immobilisation sans prendre ni donner de coups en tenant compte de la rapidité d'approche et de la protection de soi et des autres
 - Travail sur son propre équilibre et le déséquilibre de l'agresseur
 - Mettre en place une stratégie afin de neutraliser le plus efficacement possible
 - Approches de situations dangereuses (attaque avec un couteau ou du mobilier, avec étranglement)

Objectifs pédagogiques du Jour 1 :

- Discriminer les signes annonciateurs de l'agitation
- Analyser les situations vécues
- Mémoriser les gestes techniques
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement

Jour 2

- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur (Suite)
- Contrôler et ne pas répondre aux coups
 - Travail pour éviter coups de poings et coups de pieds
- Se protéger
 - Environnement et positionnement par rapport à l'agresseur
 - Déstabilisation de l'agresseur
 - Dégagement d'une saisie et saisir un agresseur afin de le neutraliser le plus rapidement possible

Objectifs pédagogiques du Jour 2 :

- Evaluer la distance de sécurité
- Analyser les situations vécues
- Mémoriser les gestes techniques
- Expérimenter des stratégies à appliquer ultérieurement
- Maîtriser ses émotions et ses réflexes

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et techniques.
- Mises en situation, travail sur les techniques proposées.
- Etude de cas.

Modalités d'évaluation :

- Un brainstorming est proposé en début de formation pour évaluer les connaissances et pratiques actuelles et habituelles des professionnelles
- Mise en pratique et exercices pratiques



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet



■■■ **Durée** : 6 jours (36h)

Objectifs généraux de la formation :

L'accompagnement d'une personne dans une structure sociale et médico-sociale est subordonné à l'élaboration et à l'actualisation annuelle d'un projet personnalisé. L'enjeu de cette démarche est l'évaluation des capacités et des besoins de la personne pour construire avec elle un projet personnalisé sur mesure. Cette formation vise ainsi à :

- Identifier et s'appropriier les aspects juridiques et les recommandations de bonnes pratiques sur le projet personnalisé
- Connaître les principes méthodologiques et techniques d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet personnalisé
- Définir un outil méthodologique pour parvenir à mettre en œuvre une dynamique qui permette aux usagers de réaliser leur projet personnalisé, sur la base d'objectifs co-construits avec eux
- Permettre une utilisation effective et homogène de cet outil au sein des équipes pluridisciplinaires

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1. Approche juridique, théorique et méthodologique du projet personnalisé

- La notion de projet dans la loi. Les différents niveaux de projet et leur articulation
- Notions d'individualisation et de personnalisation
- Le projet personnalisé : éléments de définition, principes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS-ANESM relatives à la personnalisation de l'accompagnement

Jours 2, 3 et 4. Elaboration des outils d'évaluation des besoins de la personne accompagnée

- Elaboration d'un guide d'évaluation et de recueil des capacités et besoins de la personne accompagnée
- Présentation des nomenclatures SERAFIN
- Détermination du cadre d'évaluation : cotation, acteurs ...
- Co-construction en structurant cet outil sur la base des nomenclatures SERAFIN
- Formation à l'utilisation d'un outil sous Excel

Jour 5. Elaboration de l'outil projet personnalisé

- Elaboration du document unique faisant fonction de projet personnalisé
- Elaboration du processus de mise en œuvre du projet personnalisé en interne
- Positionnement du rôle de référent de projet personnalisé

Jour 6. Evaluation in itinere de l'opérationnalité de l'outil

Cette étape de la formation doit avoir lieu après une période de mise en œuvre de l'outil.

- Apports théoriques et empiriques sur l'efficacité de l'outil, dans ses différentes composantes (structuration, facilité de mise en œuvre, appropriation par l'équipe...)
- Apports théoriques sur les fondamentaux des écrits professionnels dans le projet personnalisé

Objectifs pédagogiques :

- Evaluer les besoins et attentes des personnes accueillies par une démarche valorisant la prise en compte du point de vue de la personne
- Structurer un guide d'évaluation des besoins, à partir d'une nomenclature commune (SERAFIN PH) et adaptée au public accompagné
- Concevoir des repères indispensables à l'écriture du projet personnalisé
- Formuler et évaluer les objectifs du projet personnalisé

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques
- Brainstorming,
- Co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées,
- Mises en situation

Modalités d'évaluation :

- En début de formation, un quizz est proposé pour évaluer les connaissances des participants
- Recueil des propositions d'évolution de la démarche de construction des projets personnalisés après mise en pratique de l'outil coconstruit.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 6960 €
- Non-contribuants : 8700 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Projet personnalisé : méthodologie d'élaboration et d'actualisation

→ Nouveau format



■■■ Durée : 6h en présentiel + 3h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

Les établissements et services du secteur social et médico-social doivent tendre à la personnalisation des prestations, par la production de projets ajustés aux spécificités des personnes accueillies.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Identifier et s'approprier les aspects juridiques et les recommandations de bonnes pratiques sur le projet personnalisé
- Connaître les principes méthodologiques et techniques d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet personnalisé
- S'approprier la construction d'une grille d'évaluation des besoins en prenant appui sur SERAFIN-PH

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- « Les attentes de la personne et le projet personnalisé » - Appropriation de la RBPP (*Distanciel*)
 - 3 axes de la RBPP seront explorés :
 - . Les outils développés pour l'évaluation de la situation de la personne (recueil des besoins, recueils des attentes et l'association de la personne accompagnée)
 - . Les différentes étapes de la construction du PP, en association avec la personne accompagnée
 - . Le contenu du projet personnalisé : forme, rédaction, construction des objectifs

Objectifs pédagogiques du module à distance :

- Distinguer les enjeux relatifs à une démarche de personnalisation dans le cadre d'un accompagnement en institution.

- L'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé (*Présentiel*)
 - Cadre juridique du projet personnalisé
 - Éléments de définition
 - Principes d'élaboration et de mise en œuvre
 - Points de repères pour évaluer les capacités et les besoins des personnes en situation de handicap (« Grille d'évaluation des besoins ») à partir des sources existantes (SERAFIN-PH, Classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap, Référentiel d'observations des compétences sociales)

Objectifs de la journée en présentiel :

- Développer des postures professionnelles dans une logique d'accompagnement et de personnalisation
- Etablir la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du projet personnalisé.
- Evaluer les besoins et attentes des personnes accueillies par une démarche valorisant la prise en compte du point de vue de la personne
- Concevoir des repères indispensables à l'écriture du projet personnalisé
- Formuler et évaluer les objectifs du projet personnalisé



Modalités pédagogiques :

- En distanciel :
 - Travail en individuel sur les 3 axes, à partir d'une trame "Ce que nous faisons", "Ce qu'il nous reste à faire" (en lien avec le contenu de la RBPP)
- En présentiel :
 - Apports théoriques,
 - Brainstorming,
 - Co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, et du module préparatoire d'apprentissage
 - Mises en situation
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1730 €
- Non-contribuants : 2170 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 230 € par personne
- Non-contribuants : 310 € par personne

Lieux et dates :

- Période ouverte pour le distanciel : 15 février au 31 mars 2021
- En présentiel :
 - Châlons-en-Champagne : 18 mars 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 24 mars 2021
 - Strasbourg : 31 mars 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Questionnaire de satisfaction : comment recueillir la parole des usagers



■■■ Durée : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale consolide les droits des personnes accompagnées et leur participation au fonctionnement du service ou de l'établissement. Le questionnaire de satisfaction fait partie des modalités de recueil de la parole des usagers et/ou de leur famille. Le questionnaire et son analyse répondent à des règles méthodologiques permettant une objectivité et un ancrage dans la démarche qualité de l'ESSMS.

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Réflexion autour de la notion de satisfaction
- Savoir lire les données quantitatives
- La méthodologie de la construction du questionnaire

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Comprendre les indicateurs nécessaires à la lecture des données statistiques
- S'approprier la démarche et la méthodologie de construction du questionnaire

Jour 2 :

- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement des besoins de l'utilisateur
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Identifier le public et les modalités de passation du questionnaire de satisfaction
- Connaître les éléments essentiels du RGPD

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques de construction du questionnaire
- Exercice de construction et correction de questionnaires
- Echanges et mises en situation
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation :

- Quizz et autoévaluation des professionnels sur leur positionnement
- Correction de questionnaires

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 6 et 20 avril 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 25 juin et 9 juillet 2021
- Strasbourg : 2 et 16 novembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles

➔ Nouveau format



■■■ Durée : 6h en présentiel + 6h en distanciel

Objectifs généraux de la formation :

A la suite des derniers rapports, Vachey-Jeannet et Zéro sans solution, la réforme de la tarification est devenue un enjeu majeur du secteur médico-social. Les travaux du groupe national SERAFIN ont déjà abouti à l'élaboration de nomenclatures des besoins et des prestations. Celles-ci sont utilisées par différents acteurs pour le langage commun entre partenaires qu'elles permettent. Ainsi, la formation proposée vise à :

- Connaître les grands principes de la réforme de la tarification
- Assimiler la logique SERAFIN-PH : comprendre les liens entre besoins des personnes, missions des structures, et prestations fournies
- Savoir utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH pour définir la gamme des prestations de la structure par domaines
- Transposer la palette des prestations dans des dispositifs permettant une compréhension d'ensemble des activités des structures.

Public : Equipes de direction, professionnels des ESMS intervenant dans le champ du handicap

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Module 1 : Fondements historiques et conceptuels dans le champ du handicap (en distanciel)

Module 2 : Les fondements de la réforme : du rapport Vachey-Jeannet à la réforme de la tarification (en distanciel)

Module 3 : Présentation et description des nomenclatures (en distanciel)

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- *Situer la réforme SERAFIN dans les évolutions actuelles de l'action médico-sociale (Réponse Accompagnée Pour Tous, Plan d'Accompagnement Global, évolution de l'offre...)*
- *Maîtriser les correspondances entre SERAFIN, la grille d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapées (GEVA) et la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)*
- *S'approprier les nomenclatures SERAFIN relatives aux besoins des personnes accompagnées et aux prestations délivrées par les établissements et services*

Module 4 : Utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations (en présentiel)

- Décryptage et manipulation des nomenclatures
- Actualités autours de SERAFIN-PH

Objectifs de la journée en présentiel :

- *Analyser les besoins des personnes accompagnées au regard de la grille SERAFIN*
- *Présenter l'offre d'accompagnement au regard de la grille SERAFIN*
- *Intégrer SERAFIN PH dans le système d'information des établissements et services*
- *Définir l'offre de services réalisée dans le cadre des prestations*
- *Déterminer les critères d'évaluation de chacune des prestations.*

Modalités pédagogiques :

- En distanciel : Vidéos, supports animés, webinaire
- En présentiel : Analyse de situations apportées par les participants, réflexions sur les outils : projets personnalisés ou projet d'établissement en fonction des attentes exprimées par les participants
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Au début du parcours de formation quizz de connaissances sur l'évolution des politiques publiques sur le handicap
- Chaque module de formation à distance est ponctué d'un quizz pour évaluer les acquis de la formation.
- Au début de la journée en présentiel, un quizz sera organisé pour évaluer les connaissances sur les nomenclatures et les enjeux de SERAFIN-PH
- Au cours de la journée en présentiel, des études de cas utilisant les nomenclatures permettront de valider leur appropriation. Il sera également travaillé des fiches-actions pour intégrer les nomenclatures dans l'organisation de l'établissement ou du service.

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 305 € par personne
- Non-contribuants : 415 € par personne

Lieux et dates :

- Période ouverte pour le distanciel : 6 sept. au 8 déc. 2021
- En présentiel :
 - Châlons-en-Champagne : 9 décembre 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 14 octobre 2021
 - Strasbourg : 6 octobre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Travailler avec les émotions : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants



■■■ Durée : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre ses émotions pour savoir les accueillir
- Comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle

Public : Professionnels de l'enfance, de la protection de l'enfance, du secteur enfant en ESMS

Prérequis : Travailler auprès d'enfants

Programme :

Jour 1 : Les adultes face à leurs émotions

- Présentation de la notion d'émotion de manière ludique
- Comment se servir de nos émotions ?
 - Des sens et des besoins à découvrir
 - Les émotions qui nous débordent
- Renforcer la maîtrise de soi :
 - Des outils pour apprendre à gérer la colère
 - Des outils pour apprendre à gérer le stress
- Renforcer la confiance en soi : la résilience, les positions de vie, l'empathie
- Communiquer avec ses émotions
 - La CNV
 - Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

Jour 2 : Les enfants et les émotions

- L'intelligence émotionnelle
 - Définition
 - Les 5 composantes
 - L'éducation émotionnelle
- Les spécificités des émotions chez l'enfant :
 - Le développement des émotions chez l'enfant
 - Un enjeu : la confiance et l'estime de soi
- Faire émerger un positionnement collectif ancré dans l'éducation émotionnelle et structurant pour les pratiques

Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à utiliser les émotions comme matériel de base à la relation éducative
- Développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives
- Acquérir des outils permettant le développement de l'intelligence émotionnelle



Modalités pédagogiques :

- L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.
- Un compte rendu écrit est adressé à la Direction et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire

Modalités d'évaluation :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREA I : 2320€
- Non-contribuants : 2900€

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 8 et 9 juin 2021
- Vandœuvre-lès-Nancy : 10 et 11 juin 2021
- Strasbourg : 25 et 26 mai 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Travailler ensemble : repérer les effets de groupe

■ ■ ■ Durée : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation aborde les effets de groupe dans la dynamique d'équipe. L'objectif est de mieux les cerner afin d'en éviter les écueils, renforcer leurs avantages pour servir une cohésion efficiente de l'équipe.

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1

- Intérêts et difficultés de l'accompagnement interdisciplinaire
- Les apports de la psychologie sociale dans la compréhension des comportements individuels : les effets de la situation
- Dynamique de groupe : phénomènes et mécanismes

Objectifs pédagogiques :

- Définir ce qu'est un groupe et les dynamiques inhérentes à la vie en groupe.
- Reconnaître ses propres limites et difficultés dans le travail d'équipe.
- Employer des techniques relationnelles aidantes pour le travail d'équipe

Jour 2

- Le groupe et son équilibre
- La cohésion de(s) groupe(s) : description des dynamiques inter et intra groupe
- Faire émerger les comportements positifs

Objectifs pédagogiques :

- Questionner la situation de son équipe pour dégager des pistes de réflexion.
- Eprouver les effets de la situation sur les comportements individuels



Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, vidéos, exercices de team building

Modalités d'évaluation :

- Quizz, analyse d'une situation-problème par les chapeaux de Bono, analyse de son organisation et des relations interpersonnelles par le Speed Boat

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310€ par personne
- Non-contribuants : 410€ par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 8 et 9 avril 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 1^{er} et 2 avril 2021
 - Strasbourg : 23 et 24 septembre 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Renforcez les pratiques managériales (MANAG)

- Accompagner son équipe dans l'**évaluation en Protection de l'Enfance**67
- Adapter la **mise en oeuvre du projet d'établissement** à l'évolution des besoins des personnes accueillies en **EHPAD**68
- Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 196669
- Développer son **leadership positif**70
- Manager au sein d'une **organisation apprenante**71
- **Qualité de vie au travail** : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines72
- **Risques psychosociaux** : mieux connaître, mieux prévenir73



Accompagner son équipe dans l'évaluation en Protection de l'enfance



... Durée : 6h en distanciel et 6h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation a vocation à consolider les connaissances de base nécessaires à l'accompagnement des équipes dans leur travail d'évaluation en protection de l'enfance :

- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
- Repérer les risques au regard de la santé et du développement de l'enfant
- Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences

Public : Professionnels travaillant en protection de l'enfance et en charge d'équipes qui accompagnent le projet pour l'enfant en articulation ou non avec le Département

Prérequis : être en position hiérarchique ou de coordination d'une structure en protection de l'enfance

Programme :

Module 1 : Le cadre législatif (Distanciel)

- Les évolutions législatives de 2007 à nos jours
- Rappel sur les droits de l'enfant

Objectifs pédagogiques :

- Intégrer l'évolution législative et les actualités d'un secteur en plein mouvement
- Définir les différents concepts législatifs et réglementaires

Module 2 : Le développement psycho-affectif de l'enfant (Distanciel)

- Les étapes du développement psycho-affectif
 - Les grandes théories développementales
 - La théorie de l'attachement
 - Les apports des neurosciences

Objectifs pédagogiques :

- Définir les différents concepts théoriques idoines à la Conférence de consensus sur les besoins de l'enfant
- Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant

Module 3 : Les fondements de l'évaluation des besoins de l'enfant (Distanciel)

- La conférence de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- Les notions de risques de danger et de facteurs de risques
- L'évaluation des compétences parentales et la mobilisation de ces dernières

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la théorie des besoins fondamentaux
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Repérer et mobiliser les compétences parentales

Module 4 : L'évaluation dans le projet individuel. (Présentiel)

- Les fondements de l'évaluation : fondements juridiques et démarche méthodologique
- La pluridisciplinarité au service d'une évaluation structurée
- La traduction de l'évaluation en objectifs
- L'évaluation tout au long du parcours au regard des besoins : la construction d'un plan d'action partagé
- L'articulation entre PPE et Projet Individuel d'Accompagnement ou Projet Personnalisé

Objectifs pédagogiques :

- Analyser la pratique de son équipe au regard des connaissances acquises
- Découvrir d'autres pratiques évaluatives
- Situer la phase d'évaluation dans le projet et savoir la transmettre
- Accompagner son équipe dans la mise en œuvre d'une évaluation tripartite.

Modalités pédagogiques :

- En distanciel : Apports théoriques, étude de documents, tests en ligne et jeux sérieux. Visionnage de vidéo
- En présentiel : Etudes de cas. Travaux en sous-groupe. Apports théoriques.
- Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Tests de connaissance en début de parcours et à chaque fin de module sous la forme d'un questionnaire.
- Quizz de connaissances au début de la journée en présentiel.
- Questionnaire individuel à la fin de la journée en présentiel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 305 € par personne
- Non-contribuants : 415 € par personne

Lieux et dates :

Période ouverte pour le distanciel : du 6 avril au 28 mai 2021

En présentiel :

- Châlons-en-Champagne : 10 juin 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 8 juin 2021
- Strasbourg : 2 juin 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation en présentiel)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.



Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Analyser l'évolution des besoins en santé, de participation sociale, d'autonomie des personnes accueillies
- Identifier et prioriser les actions à mettre en œuvre au niveau du projet d'établissement, afin de garantir un accompagnement de qualité aux personnes atteintes de maladie neuro-dégénérative et adapté à la spécificité de chaque maladie neuro-dégénérative.
- Les intégrer dans le plan d'amélioration continue de la qualité

Public : Membres des équipes de direction, référents qualité, travaillant en EHPAD

Prérequis : participation au suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement

Programme :

- Bilan et analyse de l'évolution des besoins des résidents : projets personnalisés, rapports d'activité
- La prise en compte de la situation des proches
- Bilan de l'organisation interne et des activités proposées
- Dégager les actions prioritaires

Objectifs pédagogiques :

- Etablir un état des lieux des besoins des résidents atteints d'une maladie neuro-dégénérative
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour mieux répondre à leurs besoins
- Etablir un plan d'action les priorisant

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, travaux en sous-groupes

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- A la fin de la formation : rédaction d'axes d'amélioration au regard de la mise en œuvre du projet d'établissement

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 2 décembre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 9 novembre 2021
- Strasbourg : 5 octobre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Appliquer le droit du travail dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966



■ ■ ■ **Durée : 2 jours (12h)**

Objectifs généraux de la formation :

Au regard de l'environnement juridique actuel, la formation des cadres au droit du travail applicable dans leur structure devient indispensable pour sécuriser les pratiques de gestion du personnel, maintenir un climat social serein et prévenir les contentieux. Aussi la formation proposée vise à :

- Connaître les règles fondamentales du droit du travail
- Appréhender les règles de gestion des ressources humaines
- Mieux gérer les différentes situations rencontrées au quotidien dans le management des équipes professionnelles

Public : Cadres de direction et chefs de service des établissements et services du secteur social et médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Jour 1

- Les règles applicables dans la structure
 - Hiérarchie et articulation des différentes sources, droit du travail et convention collective
 - Intégration des accords d'entreprise et usages en vigueur
- Le contrat de travail
 - Le contrat de travail à durée indéterminée : le principe
 - Le recours au contrat à durée déterminée : conditions de mise en œuvre et de renouvellement
 - Les possibilités de transferts entre établissements et services
- L'aménagement du temps de travail du salarié
 - La mise en place et les règles de gestion du temps partiel
 - Le cas particulier du mi-temps thérapeutique

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre légal des relations sociales
- Sécuriser le recours au contrat à durée déterminée
- Connaître les règles de l'aménagement du temps de travail des salariés

Jour 2

- L'exécution du contrat de travail
 - Les règles applicables à l'élaboration des plannings
 - Le calcul de la durée de travail : le temps de travail effectif
 - Les absences du salarié : incidence sur le temps de travail
 - Les congés et repos : les règles de la prise et du décompte des droits
 - La formation des salariés : de la comptabilisation du temps de travail et de trajet à la prise en charge du repas

Objectifs pédagogiques :

- Cerner les obligations de l'employeur dans la gestion du temps de travail des salariés
- Gérer les différentes situations d'absences du salarié
- Connaître et garantir les droits du salarié en matière de congés
- Maîtriser le cadre et les conséquences de la formation des salariés

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, études de cas

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Quizz en fin de formation pour évaluer les acquis de la formation



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

Lieux et dates :

- Vandoeuvre-lès-Nancy : 1er et 2 juillet 2021
 - Strasbourg : 8 et 9 avril 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Développer son leadership positif

➔ Nouveau format



... Durée : 6h en distanciel et 6h en présentiel

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre les spécificités de la gestion d'une équipe pluridisciplinaire
- Savoir faire émerger les qualités managériales nécessaires à un management assertif
- Découvrir les nouvelles tendances du management

Public : Chefs de services, coordinateurs d'équipe ou chefs d'établissement

Prérequis : être en posture hiérarchique dans son établissement

Programme :

Module 1 : Quel leader êtes-vous ? (Distanciel)

- Les niveaux de leadership
- Leadership transactionnel / transformationnel...
- Le leadership de demain

Module 2 : Gérer l'implication de ses collaborateurs (Distanciel)

- Les leviers de motivation
- Le Flow
- La souffrance au travail

Module 3 : De la notion de compétences à la notion de forces (Distanciel)

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Identifier les rôles d'un responsable hiérarchique
- Augmenter sa connaissance de la fonction
- Identifier les postures et leurs effets
- Identifier ses propres ressources
- Connaître les leviers motivationnels pour les favoriser

Module 4 : La communication et les outils (Présentiel)

- La communication
 - Collective
 - Individuelle
 - Les feedbacks
- Des outils au service du responsable hiérarchique
 - La réunion déléguée
 - Le Co-développement
 - Les grilles d'analyse opérationnelles
- Réflexion sur ses pratiques et mise en perspective

Objectifs pédagogiques de la journée :

- Réajuster les postures
- Analyser les difficultés rencontrées
- Évaluer sa posture et en tirer des enseignements
- Identifier ses propres ressources
- Imaginer de nouvelles façons d'interagir pour mobiliser son équipe
- Savoir identifier le niveau d'autonomie de ses collaborateurs et ajuster sa posture.
- Acquérir des outils opérationnels
- Re penser sa posture au regard des apports.

Modalités pédagogiques :

- En distanciel :
 - Des documents interactifs, des vidéos, des lectures de documents, des tests individuels, permettront aux stagiaires de cheminer avant de participer à la journée en présentiel
- En présentiel :
 - L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
 - La journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
 - Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».
 - Modalités pédagogiques adaptables en intra

Modalités d'évaluation :

- Un test de connaissances est organisé au début du parcours, puis au cours des différents modules.
- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAM : 2300 €
- Non-contribuants : 2890 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAM : 305 € par personne
- Non-contribuants : 415 € par personne

Lieux et dates :

- Période ouverte pour le distanciel : du 1^{er} sept. au 1^{er} oct. 2021
 - En présentiel :
 - Châlons-en-Champagne : 5 octobre 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 6 octobre 2021
 - Strasbourg : 7 octobre 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Manager au sein d'une organisation apprenante



■ ■ ■ **Durée** : 5 jours (30h) - La 1^{ère} journée est obligatoire ; les 4 suivantes peuvent être suivies indépendamment les unes des autres

Objectifs généraux de la formation :

La formation vise à :

- Se situer dans une organisation facilitant et stimulant les démarches d'apprentissage
- Développer une vision commune et donner du sens au travail pour renforcer la cohésion d'équipe
- Mettre en œuvre une approche managériale par les compétences en rendant l'apprentissage collaboratif et participatif
- Contribuer à créer des situations de travail stimulantes favorisant les apprentissages
- S'approprier des outils de la coopération en favorisant la prise d'initiatives et de responsabilités
- Questionner ses pratiques de management pour favoriser l'engagement collectif au sein d'une organisation apprenante

Public : Professionnels des équipes d'encadrement

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Les cinq principes de l'organisation apprenante s'articulent autour de deux pôles : individuel et collectif. Chaque journée est consacrée à l'un d'entre eux, permettant d'aborder les aspects conceptuels, mais également pratiques permettant de les mettre en œuvre.

Pôle Individu :

- Jour 1 : Introduction Séminaire - L'organisation apprenante : de quoi parle-t-on ?
 - La maîtrise personnelle et l'envie d'apprendre
 - Clarifier ce qui est important pour soi (vision personnelle)
 - Analyser sa réalité quotidienne
- Jour 2 : Les représentations et les modèles mentaux
 - Questionner et tester ses modèles mentaux et ainsi s'ouvrir l'esprit sur notre manière de voir le monde
 - Comprendre l'impact des modèles mentaux sur nos comportements

Pôle collectivité :

- Jour 3 : Apprendre avec les autres, apprendre des autres
 - Maîtriser les pratiques de dialogue et de discussion
 - Equilibrer exploration et argumentation
 - Développer l'intelligence collective au sein d'une équipe.
- Jour 4 : La vision partagée : pourquoi, vers quoi allons-nous ? La raison d'être de l'organisation
 - Partager au niveau collectif une idée, une image de l'avenir désiré
 - Prendre en compte la diversité des points de vue et faire émerger une vision plus globale, partagée par l'ensemble de l'équipe

Intelligence du contexte :

- Jour 5 : L'intelligence du contexte qui articule les 4 autres principes, appelée aussi "intelligence systémique" par Edgar MORIN. Dépasser la vision "mécanique" à laquelle nous recourons le plus souvent.
 - Faire l'expérience des interconnexions des systèmes et appréhender le tout
 - Percevoir les interrelations plutôt que les liens de cause à effet
 - Reconnaître les structures systémiques et savoir comment influencer leur fonctionnement.

Objectifs pédagogiques communs aux 5 journées :

- Identifier les concepts clés en lien avec chaque principe
- Repérer les pratiques pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'un management par les compétences
- Utiliser les techniques et outils proposés
- Définir des axes de progression dans sa pratique professionnelle

Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.
- Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais également de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront d'envisager des modifications dans les pratiques de management.

Modalités d'évaluation :

- Quizz de connaissances à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 5 800 € pour un cycle complet
- Non-contribuants : 7 250 € pour un cycle complet

Pour un cycle incomplet, nous consulter

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 775 €/participant pour un cycle complet
- Non-contribuants : 1 025 €/participant pour un cycle complet

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 4 fév., 14 avr., 22 juin, 23 sept., 30 nov. 2021
 - Vandoeuvre-lès-Nancy : 10 mars, 21 avr., 2 juin, 29 sept., 17 nov. 2021
 - Strasbourg : 9 fév., 30 mars, 15 juin, 14 sept., 18 nov. 2021
- (inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Qualité de vie au travail : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines



■■■ Durée : 1 jour (6h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Comprendre les éléments constitutifs de la Qualité de Vie au Travail
- Intégrer la Qualité de Vie au Travail dans la culture managériale
- Initier à la méthodologie
- Découvrir quelques outils de la psychologie positive pour animer la QVT dans l'établissement
- Faire émerger des pistes d'action concrètes grâce à un travail d'intelligence collective

Public : cadres, ressources humaines, chargé de la qualité

Prérequis : Être en posture hiérarchique dans son établissement

Programme :

- Lien entre QVT et RSE (responsabilité sociale des entreprises)
 - Un enjeu : la co-construction
 - La communication autour de la QVT
- Qu'est-ce que le bien-être au travail ?
 - Les théories du bien-être
 - La question de l'autodétermination
- Entrer dans la démarche de la QVT
 - Quelques recommandations sur la démarche à mettre en œuvre
 - Le Profil Organisationnel Positif en psychologie positive pour évaluer le bien-être au travail
- Travail en intelligence collective pour faire émerger des pistes d'action

Objectifs pédagogiques :

- Définir ce qu'est la QVT.
- Comprendre les enjeux de la QVT dans un système complexe
- Utiliser des outils pour l'évaluer et l'intégrer dans la réflexion managériale
- Questionner son fonctionnement institutionnel et dégager des pistes d'action.



Modalités pédagogiques :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels. La journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 1160 €
- Non-contribuants : 1450 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155 € par personne
- Non-contribuants : 205 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 7 décembre 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 8 décembre 2021
- Strasbourg : 9 décembre 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Mieux connaître, mieux prévenir les risques psycho-sociaux



■■■ **Durée** : 2 jours (12h)

Objectifs généraux de la formation :

La médiatisation d'épisodes dépressifs, de « burn-out » montre que les risques psychosociaux sont étroitement liés au travail. En particulier dans le champ du travail social et médico-social, l'implication des salariés par rapport à l'accompagnement des usagers, le désir du travail bien fait et l'importance des échanges peuvent être des facteurs à l'origine des risques psycho-sociaux.

Cette formation vise ainsi à :

- Appréhender les notions de santé et sécurité, risques psycho-sociaux et qualité de vie dans le cadre de travail, ainsi que dans le travail en équipe
- Comprendre l'impact de l'organisation du travail et du management sur la santé au travail
- Proposer des outils destinés à identifier les symptômes du mal-être au travail, en identifier les causes et y remédier

Public : cadres, ressources humaines, chargé de la qualité

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

JOUR 1 : Introduction à la notion de Risques Psycho Sociaux

- Le contexte juridique et les responsabilités de l'employeur
 - Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur en matière de risques professionnels
- Que sont les RPS précisément ?
 - Quels sont les signes ?
 - Comment la souffrance au travail se construit-elle ?
 - Comment appréhender et repérer les situations de souffrance au travail
- Quelle démarche mettre en œuvre ?
 - Les étapes clés d'une démarche de prévention
 - Les trois niveaux de prévention

Objectifs pédagogiques :

- Définir ce que sont les RPS.
- Maîtriser les étapes d'une démarche de prévention

JOUR 2 : Intégrer la prévention des RPS dans ses pratiques managériales

- Quels points d'attention pour les responsables hiérarchiques ?
 - Les facteurs de risques dans l'organisation du travail
 - Les pratiques managériales à risques
 - Les postures et les techniques d'écoute
- Quelle démarche de prévention des RPS ?
 - Cerner les limites de la prévention
 - Comment être un relais vers les acteurs clés de la prévention
 - Comment analyser le fonctionnement institutionnel et dégager des pistes de réflexion et de progression

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les enjeux des RPS dans un système complexe
- Questionner le fonctionnement institutionnel et dégager des pistes d'action.
- Amorcer le plan de prévention des risques

Modalités pédagogiques :

- Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques.

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre



Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Formation inter :

Tarifs 2021 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 310 € par personne
- Non-contribuants : 410 € par personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 27 et 28 mai 2021
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 20 et 21 mai 2021
- Strasbourg : 24 et 25 juin 2021

(inscription au plus tard 7 jours avant la session de formation)

Contact : 03.83.37.90.81 ou par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Soutenez la formation des personnes accompagnées (USAGER)

- Comment exercer son **droit de vote** ?75
- Connaître les **risques d'internet** et surfer en toute sécurité.....76
- Les **droits des personnes accompagnées** par une structure sociale et médico-sociale77



Comment exercer son droit de vote ?

■ ■ ■ Durée : 1 demi-journée (3h)

Objectifs généraux de la formation :

Dans l'objectif de promouvoir les droits et libertés des majeurs protégés, la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice a modifié le code électoral. Aujourd'hui une personne sous tutelle ne peut plus être dépossédée de son droit de vote.

L'objectif est donc de former les personnes accompagnées à :

- Connaître et exercer ses droits en tant qu'électeur : en amont des élections, pendant les élections.
- Connaître les différentes étapes et les modalités pour voter.
- Identifier les points d'appui et les obstacles pour exercer son droit de vote.

Public : Personnes accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

Programme d'une séquence de 3 heures : apports théoriques et entraînement au vote.

Le droit de vote

- Pourquoi voter ?
- Pour quelle représentation ?
- Qui peut voter ?

Choisir pour qui voter

- Comment choisir pour qui voter ?
- Où et comment s'informer ?

Les élections

- L'organisation des élections
- Les candidats aux élections
- Le rôle des différents élus (maire, conseiller départemental, régional, député, président de la république, député européen)

Le mode d'emploi du vote, avec une simulation de vote durant la séquence.

- L'inscription sur la liste électorale
- Le lieu de vote
- Le vote par procuration
- Le jour J dans le bureau de vote (les documents à apporter et comment voter)
- Le vote blanc et le vote nul

Les objectifs poursuivis durant la séquence consistent, pour les participants, à :

- Acquérir les repères théoriques, nécessaires et utiles au droit de vote
- Mettre en situation de vote les participants afin qu'ils s'approprient la démarche

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en Facile à Lire et à Comprendre.
- Mise en situation de vote : le bureau de vote et les différentes étapes

Modalités d'évaluation :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Mises en situation

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAL : 580 €
- Non-contribuants : 725 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Connaître les risques d'internet et surfer en toute sécurité



... Durée : 4 demi-journées (12h)

Objectifs généraux de la formation :

La formation s'adresse aux personnes accompagnées qui souhaitent pouvoir disposer d'informations leur permettant de surfer sur Internet en toute sécurité et de connaître les règles ou outils pour se protéger des dangers d'Internet.

Les objectifs de la formation sont donc :

- Connaître l'ensemble des risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux
- Prendre conscience des aspects réglementaires de la diffusion d'information, des risques encourus, des différents recours (CNIL)
- Utiliser Internet et les réseaux sociaux en toute sécurité

Public : Personnes accompagnées par une structure sociale et médico-sociale

Prérequis : Les personnes en formation devront être munis, tout au long de la formation, de leur matériel (smartphone, ordinateur, tablette).

La salle de formation doit être équipée d'un réseau wifi sur lequel les stagiaires et les formateurs pourront se connecter.

Programme :

Séquence 1

- Rechercher une information sur internet en toute sécurité
 - Les moteurs de recherche
 - Les options de sécurité (contrôle parental, navigation privée, ...)
 - L'utilisation d'une messagerie
 - Les messages frauduleux et indésirables
- Savoir sécuriser et protéger son ordinateur ou son téléphone portable
 - Les outils de sécurité (antivirus, listes noires, ...)
 - Les paramètres de sécurité (verrouillages d'accès, pare-feu, ...)
- Savoir télécharger des données en toute sécurité et légalité
 - Le téléchargement légal et illégal
 - Les plateformes de téléchargement légales
 - La loi Hadopi

Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité de faire des recherches d'information sur internet en toute sécurité
- Sécuriser et protéger son ordinateur/téléphone portable/tablette avec les applications adaptées
- Télécharger des données, faire des achats sécurisés, jouer et discuter dans le respect de la loi et des règles de sécurité

Séquence 2

- Prendre conscience que tous les actes et propos engagent la responsabilité de chacun
 - La responsabilité juridique individuelle
 - Le droit à la vie privée
 - Le droit à l'image
- Reconnaître les dangers liés aux réseaux sociaux
 - Présentation des divers réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, les sites de Chat, ...)
 - La création et l'utilisation d'un compte sur un réseau social
 - Les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux (usurpation d'identité, piratage de compte, abus de confiance, enregistrements non souhaités (webcam), ...)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les situations de mise en jeu de responsabilité et leurs conséquences
- Connaître les règles pour se protéger
- Connaître les règles d'utilisation des réseaux sociaux et identifier les interlocuteurs éventuels en cas de danger

Séquence 3

- Apprendre à effectuer des achats sécurisés en ligne
 - L'utilisation des forums et de comparaisons de prix
 - Les points de vigilance avant tout achat (code de confirmation envoyé par la banque, présence du https, s'assurer du coût des frais de livraison et des délais de livraison)
 - Les interfaces de paiement (Paypal, ...)
- Acquérir les règles de bonne utilisation des jeux en ligne et connaître les risques
 - La signalétique PEGI
 - Les risques liés aux jeux en ligne (achats via l'application, tentatives de phishing, vol d'identité par l'avatar, spam, virus, temps de jeux ...)

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les actions possibles et les outils pour faire un achat en toute sécurité
- Identifier les éléments de prévention et d'information des jeux vidéo
- Connaître les règles de bonne utilisation des jeux en lignes

Séquence 4

- Savoir à qui s'adresser en cas de difficulté
 - Les abus (contenu choquant, site internet malveillant...)
 - Le signalement des abus et les différents recours (CNIL et procédures judiciaires)
- Avoir connaissance des risques encourus
 - Les addictions (jeu, pornographie)
 - Les abus (financiers, matériels)
 - L'intrusion dans la vie privée
 - Le harcèlement en ligne

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les interlocuteurs et les voies de recours dans le cadre de l'utilisation d'Internet et des supports numériques
- Connaître les risques d'Internet et ses abus éventuels

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- mises en situation, manipulations sur le matériel apporté
- échanges avec les participants

Modalités d'évaluation :

- Un quizz est organisé en début de formation pour évaluer les connaissances et le niveau de pratique des participants.
- Un quizz est organisé à la fin de chaque séquence pour évaluer les acquis de la formation

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Les droits des personnes accompagnées par une structure sociale et médico-sociale



... Durée : 4 demi-journées (12h)

Objectifs généraux de la formation :

Cette formation vise à :

- Permettre aux personnes en situation de handicap de connaître et de faire valoir leurs droits en tant que personne, en tant que citoyen (droit de vote, droit d'aller et venir librement, droit à l'instruction, droit de travailler...)
- Connaître leurs droits spécifiques dans le cadre de leur accompagnement en établissements et services (contenu de la charte des droits et libertés des personnes accueillies, le principe de consentement éclairé, ...)

Public : Personnes accompagnées par une structure sociale et médico-sociale

Prérequis : Aucun prérequis

Programme :

- C'est qui un usager ? C'est quoi un citoyen ?
- Les différences : de culture, de couleur de peau, de religion...
- C'est quoi un droit ?
- Les droits de tous les citoyens : droit de vote, droit de circuler librement, droit d'expression...
- C'est quoi l'autoreprésentation ?
- C'est quoi l'accessibilité ?
- Les droits et libertés des personnes accompagnées : vie privée, intimité, confidentialité, sécurité ...
- Les mesures de protection juridique : la mesure de sauvegarde, la curatelle et la tutelle
- Les outils obligatoires : livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement
- La construction du projet personnalisé
- C'est quoi la bientraitance et la maltraitance ?
- Comment se faire aider ?

Objectifs pédagogiques :

- Distinguer l'ensemble de leurs droits en tant que personne, citoyen et personne accompagnée en ESMS
- Différencier les avantages et limites des mesures de protection juridiques des majeurs
- Identifier les outils permettant le respect de leurs droits
- Identifier les personnes ressources pour demander de l'aide
- Défendre ses droits quand ils ne sont pas respectés (rôle des personnes qualifiées, du défenseur des droits, porter plainte, demander l'aide juridictionnelle)

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques sur des supports adaptés en FALC,
- Vidéos
- Mises en situation, partage d'expériences
- Les séances sont réparties sur des demi-journées de formation

Modalités d'évaluation :

- Des quizz adaptés aux capacités des participants sont organisés au début et tout au long de la formation

Formation intra :

Tarifs 2021 en formation intra (pour un groupe de 15 personnes maximum) :

- Contribuants au CREAI : 2320 €
- Non-contribuants : 2900 €

Lieu : sur site

Organisation : nous consulter au 03.26.68.35.71 ou par e-mail à : chalons@creai-grand-est.fr

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.83.37.90.81 ou nancy@creai-grand-est.fr.

Conditions générales de vente des formations du CREAI Grand Est

1. Présentation

Le CREAI Grand Est est un centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. A ce titre, il propose et dispense des formations aux professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social dans le cadre de leur formation continue, en intra ou en inter-établissements et services.

Le CREAI Grand Est réalise également des études pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives.

Le siège social du CREAI Grand Est est situé à la Cité Administrative Tirlet – Bâtiment 3 – 5 rue de la Charrière 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX (France). Le CREAI élit domicile à cette adresse.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'offre de service du CREAI Grand Est relevant du champ de la formation continue ou dans le cadre du centre de formation.

La commande d'une formation implique l'acceptation sans réserve et par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service, ainsi que l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.

3. Formations intra

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations développées sur mesure et exécutées dans les locaux de l'organisme gestionnaire, de l'établissement ou du service, dans des locaux mis à disposition par ceux-ci, ou dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège ou dans ses antennes.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. Seules les journées de formation effectivement réalisées sont facturées. Les formations longues réalisées sur plusieurs exercices donnent lieu à une facture pour chacun des exercices réalisés.

Réalisation

Les dates d'intervention sont fixées d'un commun accord entre le commanditaire et le CREAI. Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

4. Formations inter-établissements et services

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations proposées au catalogue par la voie de diffusion de plaquette, et ouvertes à une pluralité d'établissements ou services, dispensées dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège, dans ses antennes, ou dans une salle réservée par le CREAI.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. En cas d'empêchement du stagiaire inscrit à la formation, sa structure d'appartenance a la possibilité de le remplacer par un autre professionnel de profil identique et ayant les mêmes besoins de

formation jusqu'au jour de la formation et sans frais supplémentaire. Toutefois, en cas d'absence non signalée, le CREAI pourra être amené à facturer à la structure d'appartenance un montant de 40 € au titre des frais administratifs.

Réalisation

Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Le CREAI se réserve le droit d'annuler tout stage si toute circonstance indépendante de sa volonté l'y oblige, notamment en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les participants en seront informés 8 jours avant le démarrage et les frais d'inscription éventuellement déjà versés feront l'objet d'un remboursement.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

5. Dispositions communes à toutes les formations

5.1. Documents contractuels

Toute demande de formation fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et programme de la formation, ainsi que le coût envisagé. Après acceptation de cette proposition, le CREAI Grand Est établit une convention de formation. Le commanditaire s'engage à retourner cette convention signée, portant son cachet et accompagnée de la liste des participants lorsqu'elle est spécifiquement demandée.

Chaque séance de formation fait l'objet d'un émargement. Le CREAI s'appuie sur celle-ci pour établir pour chaque participant une attestation de formation remise au commanditaire à l'issue de celle-ci.

5.2. Règlement par un OPCO

Le CREAI Grand Est fait l'objet d'un référencement sur DataDock. L'existence du référencement est signifiée aux commanditaires par l'apposition du logo sur ses propositions de formation ou sur les plaquettes de formation. Le CREAI Grand Est pourra communiquer sur demande du commanditaire son numéro de référencement. Le CREAI Grand Est s'engage à communiquer aux commanditaires l'absence de référencement si celui-ci venait à être supprimé.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

5.3. Règlement et facturation

Tous les prix sont indiqués en euros. Le CREAI n'est pas assujéti à la TVA.

Les factures sont payables en euros, dans les 30 jours suivant la

date de la facture, sans escompte, par chèque bancaire (à l'ordre du CREAI Grand Est) ou par virement bancaire (le RIB/IBAN du CREAI est disponible sur demande).

5.4. Responsabilité

Le CREAI Grand Est pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le commanditaire et résultant de l'exécution des actions de formation. Mais il ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects subis par le commanditaire, tels que la perte de données ou de fichiers, un manque à gagner ou l'atteinte à la réputation ou à l'image.

Le CREAI ne saurait pas être non plus responsable d'un dommage issu de l'inexécution de la convention de formation résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au CREAI Grand Est, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au CREAI Grand Est.

5.5. Informatique et libertés

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, le CREAI Grand Est s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions de formation, conformément à sa politique de protection des données personnelles. Le commanditaire et les stagiaires disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à la Déléguée à la protection des données du CREAI Grand Est.

5.6. Propriété intellectuelle

Le CREAI Grand Est est propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de toute action chez le commanditaire.

- Pour les formations inter établissements ou service :

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive du CREAI Grand Est et ne peuvent donc pas être cédés au commanditaire.

- Pour les formations intra

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, le CREAI Grand Est pourra céder au commanditaire les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

5.7. Confidentialité

Le commanditaire est informé que l'existence d'une action de formation et la nature des travaux réalisés dans l'exécution des commandes de formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels du CREAI pour les besoins d'autres éventuelles commandes.

Toutes les informations (hors celles accessibles au public) dont le CREAI Grand Est ou le commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

5.8. Communication

Le commanditaire autorise expressément le CREAI Grand Est à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une formation et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents de communication, notamment sur son site internet, dans des entretiens avec des tiers, documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de disposition légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

5.9. Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre le CREAI Grand Est et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention. Les litiges ne pouvant être réglés par cette voie seront de la compétence du Tribunal judiciaire de Châlons-en-Champagne.



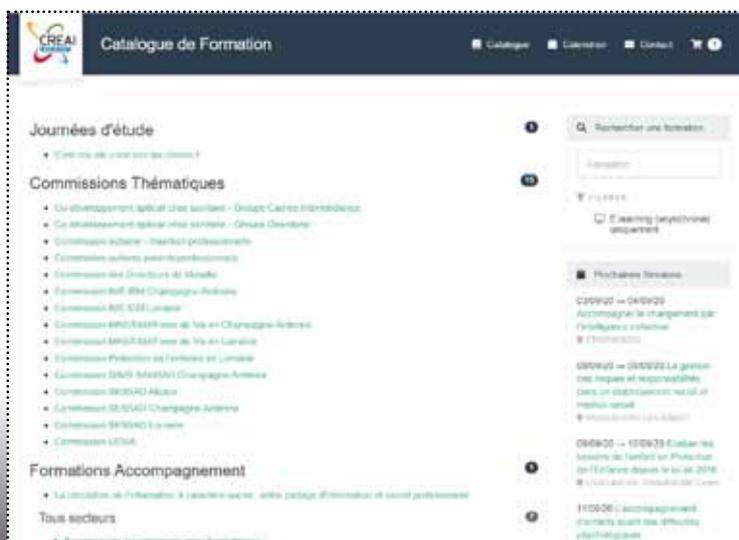
SUR
LA
TOILE

Retrouvez-nous :

sur notre site internet : <https://www.creai-grand-est.fr>



sur notre catalogue en ligne : <https://catalogue-creai-grand-est.dendreo.com>



sur notre page **Facebook** : <https://www.facebook.com/CREAI-Grand-Est-712750745541133>



sur notre page **Twitter** : <https://twitter.com/CreaiEst>



sur notre page **LinkedIn** : <https://fr.linkedin.com>



Châlons-en-Champagne

Siège : Cité Administrative Tirlèt - Bât.3 - 5 rue de la Charrière
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
03 26 68 35 71 - chalons@creai-grand-est.fr



Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais - Espace Parisot
54500 VANDOEUVRE LES NANCY
03 83 37 90 81 - nancy@creai-grand-est.fr



Strasbourg

Antenne Alsace : 29 rue du Faubourg de Saverne
67000 STRASBOURG
03 88 41 86 37 - strasbourg@creai-grand-est.fr



CATALOGUE DE FORMATIONS 2021

•
CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet
5 rue de la Charrière • Bât. 3
51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71
E-mail : chalons@creai-grand-est.fr

•
Directrice de la Publication :

Jessica BOIVIN

•
Comité de Rédaction :

Lucile AGENOR
Noémie BOIVIN
Valérie DAMASE
Dominique EICHWALD
Marie-Claude MARTINEZ
Karine MARTINOT
Adeline SIMON

Conception & mise en page :

Thierry ANTOINE



CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière
Bât. 3 • 51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71
E-mail : chalons@creai-grand-est.fr

Antenne Lorraine

1 rue du Vivarais
54500 Vandoeuvre-les-Nancy
Tél. 03 83 37 90 81
E-mail : nancy@creai-grand-est.fr

Antenne Alsace

29 rue du Faubourg de Saverne
67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 41 86 37
E-mail : strasbourg@creai-grand-est.fr

Site : www.creai-grand-est.fr